



## Redressement fiscal «De moins en moins» de recours à la taxation d'office

L'ADMINISTRATION fiscale va recourir de moins en moins à la taxation d'office que le fisc imposait aux entreprises redressées après un contrôle fiscal, a indiqué dimanche à Tipaza le directeur général des impôts (DGI), Abderrahmane Raouya. Le patron du fisc a précisé à la presse en marge d'un colloque international sur le contrôle fiscal qu'il venait d'envoyer une circulaire aux différents services des impôts les instruisant de ne plus considérer le rejet de la comptabilité des entreprises par les vérificateurs au titre du contrôle fiscal comme étant un cas de taxation d'office. Dans l'ancien ancrage juridique que la loi de finances 2014 a modifié, la simple prononciation par les vérificateurs du rejet de la comptabilité mettait le contribuable contrôlé dans une procédure d'imposition d'office qui obligeait le fisc à déterminer les redressements de façon forfaitaire. M. Raouya a indiqué que cette mesure du code des procédures fiscales, modifiée en 2014, a engendré beaucoup de contentieux entre le fisc et le contribuable, allant jusqu'à reconnaître le caractère contraignant de cette mesure. Le mode de calcul du redressement fiscal en cas de rejet de comptabilité qui se basait sur un coefficient déterminé par le fisc était «un tout petit peu subjectif», a-t-il reconnu. Désormais, «les vérificateurs doivent refaire eux-mêmes l'imposition de l'entreprise avec les redressements nécessaires s'ils rejettent la comptabilité d'une entreprise», a fait remarquer le DG des impôts. L'imposition d'office a été à l'origine de la majorité des contentieux opposant l'administration fiscale au contribuable et a même altéré la relation d'équilibre devant exister entre les deux parties. Cette situation a poussé le fisc à engager une analyse qui a fait ressortir «un état de déséquilibre aggravé par la mauvaise prise en charge par les vérificateurs de la mesure de la taxation d'office en cas de rejet de comptabilité», selon la circulaire de la DGI. Les travaux d'évaluation menés par la DGI ont fait également ressortir que la majorité des cas de rejets de comptabilité sont fondés «sur des motivations insuffisantes, voire inexistantes». Il a été constaté par exemple que des rejets de comptabilité ont été prononcés pour des exercices non concernés par la vérification. Plus grave encore, des rejets ont été prononcés uniquement pour des raisons de forme comme l'absence du paraphe sur les documents comptables obligatoires. M. Raouya a nié, par ailleurs, que le fisc a fixé des objectifs aux vérificateurs à atteindre en matière de redressements fiscaux qui auraient incité ces derniers à multiplier les impositions d'office, en précisant que plusieurs contrôles n'ont pas donné lieu à des redressements.

APS

Engouement pour les cours de soutien à l'approche des examens

# Un business florissant sur le dos des élèves

■ A l'approche de la date fatidique des examens de fin d'année, les révisions vont de bon train pour les milliers de candidats de différents paliers.



PH/DKR

se. Elle a donc dû recourir aux leçons d'un professeur particulier, qui l'accueille dans son domicile, pour l'aider à le comprendre. «Quand nous sommes chez lui, où il a créé une petite pièce pour ses cours exclusivement, il fait absolument tout son possible pour s'assurer que nous comprenons bien les choses», dit-elle.

## Une pratique «anti-pédagogique», selon les syndicats

Le Cnapest préférerait, qu'au lieu d'interdire les cours, «plutôt trouver un cadre juridique». Le CLA (Conseil des lycées) pense que le phénomène continuera d'exister : «Il faudrait revoir les conditions sociales des enseignants». Selon lui, il faut que la tutelle s'attelle à améliorer les conditions de travail de l'enseignant avant de s'attaquer à ce phénomène qui se réglera de lui-même, une fois les problèmes majeurs réglés, notamment, la surcharge des classes, le volume des programmes. La résolution de ces lacunes mènerait inéluctablement à enrayer le phénomène des cours particuliers. Des problèmes devant lesquels la tutelle fait l'autruche. Pour sa part, le Snapest (Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) prône la revalorisation des heures supplémentaires, de sorte à faire bénéficier «le riche comme le pauvre». Enfin, le ministère de l'Education nationale a tenté, tant bien que mal, de contrer l'influence des cours particuliers en organisant des cours de rattrapage au profit des élèves en difficulté dans les cycles primaire, moyen et secondaire. Mais cela n'a guère enrayer l'expansion des cours particuliers

M. B.

Par Meriem Benchaouia

Avec les révisions qui s'accroissent, la tendance aux cours particuliers bat son plein. En effet, ils sont nombreux à avoir recours à ce procédé, devenu très courant depuis quelques années déjà et ce, pour booster leur niveau scolaire en baisse. Les cours particuliers deviennent une valeur sûre et une solution pour rattraper le retard et les parents d'élèves n'hésitent pas à mettre la main à la poche pour offrir à leurs enfants ces cours de soutien. Un grand sacrifice pour les parents au vu des tarifs abusifs. Les cours privés sont malgré tout un fardeau pour les familles, en particulier pour celles qui bénéficient de revenus limités. Le coût peut s'élever entre 1 500 et 4 000 DA par matière. Et pour couronner le tout, racontent élèves et

parents, certains professeurs leur mettent la pression pour les diriger vers des cours particuliers. Réservé au début aux enfants de riches qui n'arrivaient pas à décrocher de bonnes notes, le phénomène a pris une ampleur extraordinaire. Depuis, il est entré dans les mœurs et les parents d'élèves, peu importe leur appartenance sociale, y ont recours. Ainsi, avec de plus en plus de parents désireux de payer en faveur de ce qu'ils considèrent comme la clé de la réussite future de leurs enfants et avec des professeurs qui cherchent à trouver un moyen d'arrondir leurs fins de mois, le phénomène des cours particuliers est passé de l'exception à la règle.

## Une forme de racket

Pour de nombreux observateurs, les professeurs particuliers comblent les insuffisances

du système éducatif national. Mais pour d'autres, il s'agit là d'une forme de racket que des enseignants en quête de gain exercent sur leurs élèves. En réalité, force est de constater que les enseignants trouvent largement leur bénéfice dans cette tendance aux cours particuliers. Certains n'hésitent pas à inciter leurs élèves à s'inscrire aux cours supplémentaires qu'ils dispensent à leur domicile. Ils font miroiter aux parents un enseignement individuel que l'enfant ne peut plus obtenir à l'école. Convaincus qu'il offrira à leur progéniture une meilleure chance de réussite, ces parents mettent souvent le paquet, offrant ainsi aux professeurs l'opportunité d'ajouter un supplément considérable à leurs revenus. Samia, candidate au baccalauréat, se plaint que l'un de ses enseignants n'a guère fait d'efforts pour expliquer son programme de l'année en clas-

Dans son étude sur l'avancement du programme

## Le CLA rejette le seuil de la tutelle

A l'issue d'une étude effectuée sur l'avancement des programmes scolaires, le Conseil national des lycées fait savoir que le pourcentage sur l'avancée des programmes déclarés par la tutelle est erroné. Il s'agit d'une étude comparative entre le pourcentage sur l'avancée des programmes cette année annoncé par le ministère, lequel a tablé sur une moyenne de 80% du programme comme durant l'année 2012-2013. Pour sa part, le CLA estime que le taux de 80% n'est pas atteint. Le syndicat indique qu'en réalité l'avancement n'a pas dépassé les 65%. Dans son communiqué, le CLA exprime son opposition vis-à-vis de ces seuils version «made in Algeria». Dans ce contexte, il explique que même avec une année scolaire normale, le taux avancé par la tutelle ne peut être achevé. La même source estime qu'il «est temps d'assumer nos responsabilités, arrêter cette fuite en avant et faire non pas une réforme mais une refondation de l'éducation». Pour ce syndicat, il n'est aujourd'hui un secret pour personne que «le baccalauréat ainsi que les diplômés algé-

riens ne sont plus crédibles comme avant». Abordant les facteurs qui étaient à la base de ce retard, l'étude du CLA cite les grèves, le manque de professeurs ainsi que la disertation des classes depuis le début du troisième trimestre. En chiffres, l'étude comparative du CLA fait état d'un décalage moyen d'au moins 30% entre le taux avancé par le ministère et le pourcentage constaté en réalité. S'agissant du programme Bac Technique-math, l'étude du CLA fait savoir que contrairement au pourcentage présenté par le ministère de l'Education qui présente un taux d'avancement de l'ordre de 80%, les chiffres du CLA indiquent que l'avancement est en moyenne de l'ordre de 60%. Un taux de 65% est enregistré pour les autres filières sciences, gestion et lettres. Ainsi, le CLA établit un rapport direct entre la culture de la limitation des seuils ainsi que tous les problèmes qui sont à l'origine du retard et la qualité du diplôme. Du point de vue des professionnels du secteur, cette méthode a été un échec et n'a pas réussi la mission d'inculquer aux élèves les valeurs morales essen-

tielles pour construire leur avenir. Pour leur part, les autres organisations syndicales ont dénoncé cette pratique de seuil qui est devenue une culture et ont plaidé pour d'autres mesures afin de redonner à l'examen ses nobles valeurs. A l'exemple du retour à la fiche de synthèse qui permettrait de valoriser le travail fourni par les lycéens tout au long de l'année. Ce qui est à noter par ailleurs, c'est que la limitation du seuil des cours pour l'examen du baccalauréat, décidée par la tutelle, a suscité le mécontentement des élèves des classes de terminale. Il s'agit des cours assurés du début de l'année jusqu'au 3 mai. Il estiment que la commission des programmes n'a pas fait dans l'allégement des programmes. Son seul souci était de vérifier si le cours ciblé dans les différentes filières et matières a été enseigné dans tous les lycées du pays. Selon eux, «la présence des élèves, le degré d'assimilation, les supports et les modes d'enseignement ne sont pas pris en compte».

Yasmine Ayadi

Les travaux du Parlement n'ont pas repris depuis deux mois

# APN, une Assemblée hors service

■ Paralysie totale au sein du Parlement, frappé depuis deux mois d'inertie, alors que la reprise des travaux n'est même pas à l'ordre du jour.

Ph/E. Soraya/J. A.



Par Yazid Madi

**A** l'Assemblée populaire nationale, rien ne va plus. La session de printemps de la chambre basse du Parlement, ouverte le 2 mars dernier n'a pas encore repris du service. En un mot, c'est la paralysie totale au sein de cette Assemblée qui n'a pas repris ses travaux depuis la cérémonie d'ouverture de la session de printemps.

Pis, en surfant sur le site web de l'APN (<http://www.apn-dz.org/>), il est surprenant de découvrir que cette adresse n'est plus en service. Cela confirme la paralysie qui frappe depuis plus de deux mois le Parlement avec ses deux chambres.

Effectivement, depuis début mars – date d'ouverture de la session de printemps – aucune activité n'a été enregistrée, exceptée une séance consacrée aux questions orales (27 mars dernier), lors de laquelle dix questions ont été posées, entre

autres, au Premier ministre. L'APN a dû ajourner la séance plénière du 11 avril dernier qui devait être consacrée aux questions orales.

D'aucuns ont supposé que la course à la présidentielle du 17 avril dernier et le désarçonnement des parlementaires (députés et sénateurs) induit par la campagne électorale, était pour quelque chose dans la perturbation de l'agenda de l'APN. Mais, rien de tout cela.

Car, le blocage se poursuit même après cette élection présidentielle et le remaniement ministériel, opéré il y a quelques jours par le président Bouteflika.

Que se passe-t-il alors à l'APN ? Pourquoi les travaux tardent à reprendre alors que la session de printemps arrive bientôt à terme ? Autant de questions que se posent les Algériens et auxquelles aucune réponse claire n'est apportée. Pourtant, l'APN avait rassuré dans un communiqué d'il y a un mois, que l'Assemblée devait reprendre

ses travaux le 23 avril en séance plénière. Cette séance, a-t-on précisé «sera consacrée au débat du projet de loi amendement et complétant la loi n° 04-08, relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales». Mais, malheureusement, on n'a pas vu l'APN reprendre ses travaux ni débattre d'aucun projet. La clôture de cette séance, dit-on encore, «sera marquée par la réponse du ministre du Commerce aux interrogations des députés, alors que la séance plénière de mercredi sera consacrée au débat du projet de loi fixant les règles applicables aux activités de la poste, des télécommunications et à celles liées aux technologies de l'information et de la communication», a indiqué dimanche un communiqué de l'APN. Toujours selon le communiqué de l'APN, il était prévu que le débat de ce projet de loi se poursuivait lors de la séance de la matinée du 25 avril, alors que celle de l'après-midi sera consacrée à la réponse du ministre de la Poste et des

Technologies de l'information et de la Communication aux interventions des députés.

Il convient de rappeler que quatre projets de loi sont inscrits dans l'agenda de la session de printemps en cours. Il s'agit des projets de loi relatifs aux conditions d'exercice des activités commerciales, à l'organisation et au développement de la formation et des activités physiques et sportives, celui fixant les règles applicables aux activités de la poste, des télécommunications et celles liées aux technologies de l'information et de la communication, et celui portant statut de l'avocat. Au final, la reprise prévue le 23 avril dernier n'a pas eu lieu. Rappelons par ailleurs que le FFS a annoncé à l'ouverture de la session de printemps, la décision de son parti de boycotter cette session parlementaire en signe de protestation contre «le verrouillage du champ politique».

Y. M.

Les détracteurs de Saadani reviennent à la charge

## Belayat veut créer une direction parallèle

**A**près une trêve qui a duré plus de deux mois imposée par le contexte de l'élection présidentielle du 17 avril dernier, la crise du Front de libération nationale refait surface et les détracteurs de Amar Saadani sont décidés plus que jamais à élire un nouveau Sg de l'ex-parti unique.

S'attachant toujours à sa qualité de coordinateur du bureau politique du FLN, Abderrahmane Belayat a réuni samedi dernier 70 membres du comité central qui s'opposent à la direction actuelle du vieux parti.

Dans ce contexte, les détracteurs de Saadani veulent passer à l'action, le plus vite possible en installant ce qu'ils appellent «un comité pour la sauvegarde des intérêts du parti». Ce comité serait une direction parallèle à celle assurée par Amar Saadani qui est officiellement le secrétaire général du FLN, même s'il n'est pas reconnu par le clan Belayat.

Elle aura en premier lieu la charge de convoquer une réunion extraordinaire du comité central pour élire le Sg du vieux parti, car pour les détracteurs de Saadani, le poste de Sg du FLN est toujours vacant.

D'autre part, le «comité pour la sauvegarde des intérêts du parti» veut être le repré-

sentant du parti concernant les consultations autour d'une révision de la Constitution «consensuelle», qui seront menées par Ahmed Ouyahia, le directeur du cabinet du président de la République.

Le retour à la charge des détracteurs de Saadani serait motivé par le dernier remaniement ministériel dans lequel le FLN ne détient que trois portefeuilles ministériels, alors qu'il s'agit du parti majoritaire.

Par ailleurs, l'agitation du camp Belayat intervient après que la direction du FLN ait voulu sanctionner Abderrahmane Belayat, Kassa Aïssi, Brahim Boulahia, Djaffar Boualem, Layachi Dadoua et Malika Foudil. Mais rien pour le moment n'est fait, car il faut attendre la décision de la commission de discipline qui doit interpellé ces personnes. Selon des sources concordantes, la commission présidée par Amar Ouazani s'est réunie à la demande de Amar Saadani.

Mercredi dernier lors de sa rencontre avec les mouhafeds du parti, Amar Saadani a demandé à ses détracteurs d'«agir en respect du statut et du règlement intérieur du parti». «Celui qui veut s'exprimer ou critiquer, qu'il le fasse dans le cadre des instances du parti», a-t-il lancé, en appelant les militants à

«la discipline et à travailler pour la réussite du comité central du parti, prévu en juin, et de son congrès en 2015».

Sur le nouveau gouvernement où le FLN ne dispose que de trois portefeuilles, il a déclaré : «le FLN n'est pas intéressé par les postes» ajoutant que «le parti veut contribuer à l'édification d'un État de droit».

Il est à noter que le groupe dirigé par Abderrahmane Belayat qui se dit fort des 2/3 des membres, n'a pas obtenu l'autorisation de la tenue de la réunion extraordinaire du comité central du parti auprès de la wilaya d'Alger malgré le dépôt de deux demandes consécutives.

Cependant, ce camp vient d'être renforcé par l'adhésion de Salah Goudjil et l'ex-Sg du parti Abdelaziz Belkhadem sans oublier le coordinateur de ce qui est appelé dans le passé «les redresseurs» du FLN, Abdelkrim Abada.

D'autre part, la crise du FLN refait surface au moment où la polémique autour d'Amar Saadani continue avec des accusations contre sa personne à propos de «ses controversées possessions immobilières et son aisance financière en France».

Nacera Chennafi

## EDITO

### Elu, vocation ou carrière ?

suite de la page une

Sur la lancée de ce discrédit éblouissant toute la classe politique, c'est le devoir civique qui est négativement impacté. En effet, les analystes politiques ont beau chercher (ou faire semblant) les raisons de la désaffection de plus en plus criante du citoyen à l'endroit de l'acte de voter, c'est nulle part que dans le comportement des élus de la République, dans leur formidable capacité à faire entendre les bruits de vestes qui se retournent au lendemain même des votes, que se nichent ces explications. Et il faut dire qu'au lieu d'assister à une prise de conscience, due au moins à un reflux de l'impunité dont les élus jouissent de la part de leurs partis (leur remords, n'en parlons pas...) cette désinvolture manifeste et étalée au grand jour ne fait que s'aggraver. Même l'arrivée massive des femmes, catégorie sur laquelle toute la société civile a misé et fondé beaucoup d'espoir d'introduire un souffle de dynamisme dans l'hémicycle, n'a réussi qu'à faire un flop retentissant, voire produit l'effet inverse, les nouvelles venues n'ayant rien à envier à leurs pairs masculins en matière de déviation sur la vocation censée être la leur. A leur décharge, les élus d'«envergure nationale», députés et sénateurs, n'ont pas le monopole de ce manque de sérieux et de ce genre de dérive comportementale. A la base, au niveau des APC, la fidélité aux engagements et à l'idée que l'on se fait de la mission de l'élu n'est pas mieux lotie, foulée aux pieds qu'elle est, au quotidien par des maires et autres membres de conseils communaux plus prompts à régler leurs propres problèmes et ceux de leur entourage que ceux de la collectivité, celle-là même qui les a élus. Pour ne prendre que l'exemple de la capitale, il y a matière, au moins à étonnement, au pire à révolte quand on voit la passivité par laquelle est traitée la qualité de la vie, qui commence par le Smig de gestion, l'entretien des chaussées et des trottoirs. A moins d'avoir l'heur de vivre dans les grandes artères du centre-ville, le citoyen voit la dégradation déclinée partout, de la saleté aux chaussées défoncées et ce, non pas durant quelques semaines ou même mois, mais des années et ce, sur des routes à grande circulation, comme si le maire ou ses adjoints prenaient des hélicoptères pour se rendre à l'APC, pour ne pas voir ce que tout le monde voit. Et quand le citoyen regarde en même temps comment sont érigées des murettes de pacotille sur les bords d'autoroute, de nouvelles places érigées, avec des monuments hyper budgétaires, des rampes ravalées avec des enjoliveurs en or archi kitch, en voyant donc le deux poids deux mesures, il se demande tout simplement s'il vit dans la même ville... Mais si le wali lui-même n'exige pas des comptes des élus qui éblouissent sa propre mission, le pauvre citoyen ne peut que garder sa colère pour lui-même, en attendant de se «venger» sur... l'abstention au jour du scrutin. En fait, tout cela nous ramène à la notion de démocratie et cette notion-là est dans le camp des partisans...

N.S.

Huitième session du Conseil d'association Algérie-UE

# Lamamra demain à Bruxelles

■ Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra est attendu demain à Bruxelles (Belgique) pour prendre part à la 8<sup>e</sup> session du Conseil d'association Algérie-Union européenne a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué.

Par Ahcene Hadjam

Ce rendez-vous annuel est une occasion pour les deux partenaires de «faire un état des lieux de la coopération de l'Algérie avec l'ensemble européen et d'examiner les voies et moyens de son renforcement dans l'intérêt mutuel des deux parties». En effet, Lamamra qui

## Réunion du FLN à Béjaïa La révision de la Constitution longuement abordée

L'EXAMEN de la situation organique au niveau de la wilaya notamment la crise interne que vit le parti depuis de très longs mois dans la wilaya et la prochaine révision constitutionnelle, étaient les points abordés, avant-hier, par les responsables du FLN, en l'occurrence Mustapha Mazouzi et Mohamed Boumechdi, membres du bureau politique (BP), chargés respectivement de l'organique et des relations avec les partis politiques, ainsi que de M<sup>me</sup> Baïda Messai, membre du comité central (CC) du parti. Ces derniers ont saisi l'occasion aussi pour faire une évaluation sur la précédente présidentielle et effleurer quelques points liés à l'actualité nationale. Ainsi, au sujet de la crise interne du parti, les émissaires de Saâdani comptent sévir contre les indisciplinés par l'application des statuts du parti. Et tout porte à croire que la purge va être de mise dans les prochaines semaines, car une commission de discipline a été mise sur pied avant-hier. Les hôtes de Béjaïa ont souligné «la nécessité de ressouder les rangs du parti et engager un débat interne afin de réussir le congrès ordinaire». Cependant, avant cela il est envisagé «la redynamisation» des structures de base du parti dont certaines ne fonctionnent plus depuis belle lurette. Et une session ordinaire du comité central est prévue pour le mois de juin 2014 afin d'aborder toutes ces questions et de se projeter dans l'avenir. Il était question lors de cette assemblée qui a réuni les responsables des kasmass de la mobilisation des militants pour «porter» le projet de la révision de la loi fondamentale dont l'entame des consultations est annoncée pour le mois de juin prochain. Une question longuement abordée lors de cette réunion que la base du FLN estime «nécessaire» de l'associer. Des propositions ont été même avancées aux responsables du FLN parmi elles «l'officialisation de la langue amazighe», selon des échos.

Hocine Cherfa

conduira la délégation algérienne, co-présidera les travaux de la session du Conseil d'association Algérie-Union européenne avec son homologue grec dont le pays assure la présidence européenne en exercice, a souligné le communiqué. La session du Conseil d'association sera l'occasion pour parapher, a-t-on indiqué, le protocole à l'Accord d'association sur la participation de l'Algérie aux programmes de l'UE relatifs à la recherche/développement ouverts aux pays partenaires du voisinage de l'UE. «Cette participation aux programmes communautaires permettra à notre pays de bénéficier de l'expertise et du transfert des connaissances dont disposent les centres d'excellence européens dans différents domaines», a précisé le communiqué du ministère. La partie algérienne saisira en outre, cette opportunité pour réitérer l'attachement de l'Algérie au «renforcement» des liens de coopération avec l'UE, ses institutions et ses 28 Etats membres en vue de la promotion et du développement d'un partenariat global, diversifié et mutuellement béné-

fique. Il s'agit aussi pour les deux parties de «se consulter» et d'«échanger» leurs vues sur les «récents développements» intervenus en Algérie et dans l'UE, ainsi que sur les «mutations» en cours dans la région et des questions d'actualité d'intérêt commun. Par ailleurs, Lamamra effectuera mercredi 14, dans le prolongement des interactions algéro-européennes, une visite de travail aux Pays-Bas à l'invitation de son homologue hollandais, Frans Timmermans. «Cette visite dans un Etat membre de l'UE sera l'occasion pour discuter de l'état et des perspectives du renforcement des relations algéro-hollandaises, ainsi que d'échanges de vues et d'analyses sur les questions internationales d'intérêt commun», a indiqué le communiqué. Il est relevé que la 8<sup>e</sup> session du Conseil d'association Algérie-UE se tient dans une «conjoncture politique particulière» marquée par la réélection de Abdelaziz Bouteflika, en qualité de président de la République et dans la perspective de la tenue des élections européennes. Elle intervient également dans un contex-



Ph/E. Soraya/J. A.

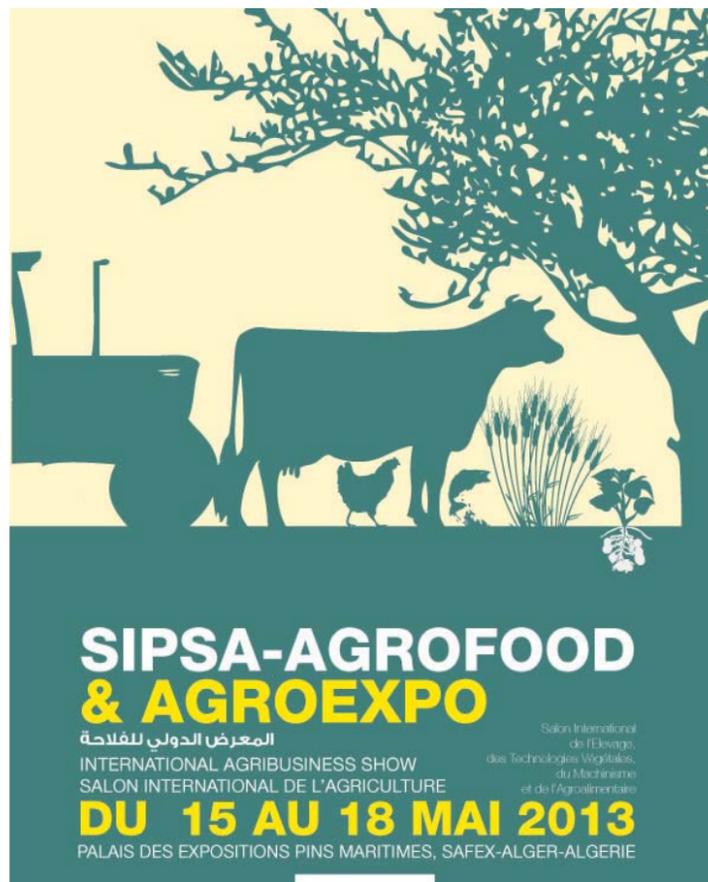
te bilatéral marqué par les visites en Algérie de hauts responsables européens, dont celle de José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, ainsi que par la tenue des différentes sessions des organes de suivi de la mise en œuvre de l'Accord d'association et la conclusion de nouveaux programmes de coopération dans

les domaines aussi importants que la gouvernance, l'emploi et l'appui à la diversification de l'économie nationale. Le ministre des Affaires étrangères estime que le déroulement de manière «constructive» des consultations «devrait déboucher sur l'adoption d'un plan d'action relatif à la politique européenne de voisinage rénovée». A.H.

Salon de l'élevage, agroalimentaire et agro-équipement

## Vers la fusion entre l'agriculture et l'agro-industrie

A partir de jeudi prochain jusqu'au dimanche 18 mai se tiendra la 14<sup>e</sup> édition du salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agro-équipement «SIPSA AGROFOOD 2014» au Palais des expositions Pins aritimes, Safex. La nouveauté pour cette nouvelle édition du «SIPSA AGROFOOD» sera marquée par la fusion des secteurs (technologies végétales), machinisme agricole et irrigation, et avec AGROFOOD. Cette manifestation sera marquée par la tenue des 1<sup>res</sup> rencontres maghrébines vétérinaires. Dans ce cadre, le D<sup>r</sup> Amine Bensemmane, président de la Fondation Filaha Innove, indiquera que le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et sa Fondation «se proposent de faire le point sur différentes filières interprofessionnelles, à travers la valorisation des produits agricoles, et les synergies fertiles entre l'amont l'agriculture et l'aval agroalimentaire». En outre, affirmant «fortement» s'inscrire pour «la préférence nationale», il mettra en avant le potentiel national en matière de «ressources arboricoles et fruitières», d'«une agriculture saharienne qui se développe dans le contexte du renouveau de l'économie agricole et rurale, dans les filières maraîchage et l'oléiculture, et la pomme de terre, et production fourragère», il estimera que l'Algérie «peut assurer les meilleurs rendements nécessaires à la transformation, et axer sur la recherche de valorisation des



produits du terroir» lui permettant de «renforcer notre sécurité alimentaire».

Aussi, le SIPSA 2014, s'orientant vers la filière agroalimentaire, a décidé désormais d'une fusion des secteurs (technologies végétales), machinisme agricole et irrigation, et avec AGROFOOD. Cette nouvelle fusion, soulignera un communiqué parvenu à notre rédaction,

«sera, sans doute, un vecteur qui stimulera les synergies fertiles subsistant entre l'agriculture et l'agro-industrie, et dans l'esprit d'une grande exposition de l'agriculture et son développement à travers le renouveau agricole et renouveau rural, mis en place par le gouvernement». D'ailleurs, à ce propos, la fondation «Filaha Innove», avec le concours des institutionnels en

l'occurrence le ministère de tutelle, la Chambre nationale de l'agriculture, le FCE, ALGEX, ONIL, ITELV, CNIAAG, ONILEV, CNCC, INSID, INPV, DGF... se réunira de nouveau, lors des forums organisés en marge de cette 14<sup>e</sup> édition du SIPSA autour de la filière lait (FIPLAIT), la filière viande (FINOVIAND), la filière avicole (FIFAVIC), la filière de l'eau (AGRIQUA), et cette année la sécurité sanitaire des aliments et leur traçabilité jusqu'au consommateur sera modulée dans les 1<sup>res</sup> rencontres maghrébines vétérinaires (le FIV), qui coïncide avec le SIPSA AGROFOOD 2014, relève également la même source.

Par ailleurs, cette 14<sup>e</sup> édition du SIPSA AGROFOOD présentera le parc animalier et la ferme laitière algérienne et aura pour thème principal «Synergies fertiles pour la vie» sous le slogan «la passion nous anime, et la qualité nous réunit». Une exposition des produits du terroir et des produits agroalimentaires, produits laitiers, de transformation de viande, de céréales, miels et boissons, complètera la performance des animations professionnelles et grand public «AGROFOOD DIELNA» dans la valorisation des produits agricoles algériens. Ceci étant, devant la tenue du SIPSA AGROFOOD 2014 Filaha Innove en collaboration avec EXPOVET, organisent ce matin une conférence de presse sous le thème : «Synergies fertiles pour la vie».

Lynda Naili Bourebrab

Développement économique

# Dialogue public-privé : une nécessité impérieuse

■ La restauration en Algérie d'un dialogue public/privé tout en associant toutes les parties prenantes à l'économie est «urgente» et «plus que nécessaire» pour rattraper le retard qu'accuse le pays dans le développement économique et éviter des situations futures de crise, a estimé, dimanche à Alger, l'économiste Mohamed Bouchakour.

Par Hadj B.

Lors d'une conférence sur «La question du dialogue public/privé en Algérie», organisée par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), l'économiste a insisté sur l'importance et l'urgence d'instaurer un dialogue entre le public (autorités) et privé (patronat) avec la participation de toutes les parties prenantes (travailleurs, associations, etc) au développement du pays. «L'idée de dialogue commence à avancer en Algérie mais est-ce que ce dialogue authentique, global et permanent va s'inscrire dans le temps ?», s'est-il interrogé. Selon lui, les autorités publiques du pays, les représentants du patronat, les organisations syndicales et autres, doivent tous coopérer pour débattre de l'avenir du pays et rattraper le retard dans le développement avant qu'il ne soit trop tard. «Il est important de commencer à dialoguer sur le dialogue», a-t-il suggéré, soulignant que «le non-dialogue engendre un coût néfaste à l'économie». Pour M. Bouchakour, l'absence d'un dialogue entre l'Etat et les autres parties (entreprises, associations, organismes) entraîne un manque d'appropriation des décisions publiques concernant l'économie, ce qui cause un retard dans le développement. Evoquant les 16 tripartites (gouvernement-patronat-syndicat) organisées dans notre pays et consacrées au dialogue entre ces parties, l'économiste estime que de «bonnes intentions ont été affichées lors de ces rencontres et de bonnes décisions ont été prises mais il y a un manque de suivi et d'application (de décisions)». Lors de cette conférence, des experts, économistes et chefs d'entreprises ont

appelé tous à l'instauration, et dans l'immédiat, d'un dialogue public/privé pour «réfléchir ensemble sur l'avenir du pays». «Le dialogue public/privé surtout entre l'Etat et les autres parties est plus que primordial parce que l'économie algérienne n'arrive pas à dépasser le syndrome des hydrocarbures mais aussi à cause de la prolifération de l'économie informelle», a soutenu Mohamed Achir, enseignant d'économie à l'Université de Tizi Ouzou. Selon cet universitaire, il faut que ce dialogue soit inscrit dans un cadre global et surtout à long terme. D'autres experts ont appelé à s'inspirer des expériences internationales en la matière, notamment des pays en voie de développement et émergents. «Les expériences du Cameroun, de l'Ethiopie et d'autres seront intéressantes pour l'Algérie en matière de construction du dialogue social», propose un spécialiste, estimant que «le problème de dialogue en Algérie réside dans l'interconnexion entre les acteurs».

H. B./APS



Ph. / D. R.

Dispositif de soutien de l'ANSEJ

## Les inscriptions se feront bientôt via internet

La procédure d'inscription via l'internet des jeunes sollicitant une aide auprès de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) sera «bientôt» effective, a indiqué, samedi à Batna, le conseiller chargé de l'information de la direction générale de cette agence, Slimane Boulekrinet. Au cours d'une rencontre régionale organisée au centre des loisirs scientifiques et culturels de la cité Kechida, à Batna, M. Boulekrinet a souligné que ce procédé permettra aux jeunes porteurs de projets, désireux de bénéficier d'un crédit bancaire, de «remplir un formulaire sans l'imprimer et de l'envoyer aux services de

l'Ansej concernés». Il a précisé, dans ce contexte, que le site web de l'Ansej sera «renouvelé dans les dix prochains jours». La rencontre régionale organisée à Batna a regroupé les cadres de l'Ansej des wilayas de Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Mila et Constantine. Elle a porté sur les nouvelles procédures destinées à réduire le nombre de documents exigés dans les dossiers des jeunes porteurs de projets. Les jeunes demandeurs sont dispensés, en vertu des dispositions d'une convention passée entre l'Ansej et les banques finançant les projets, de présenter un acte de location et un registre du

commerce, tant que les banques n'ont pas donné leur accord pour le crédit demandé. Ils peuvent également ouvrir un compte bancaire sans fournir de documents, dans un délai ne dépassant pas les dix jours, a encore souligné le même responsable. Une évaluation de la mise en œuvre de ces nouvelles procédures sera effectuée au terme de réunions régionales tenues à Batna, Oran, Annaba et Sétif, afin de résoudre les difficultés pouvant être rencontrées par les jeunes porteurs de projets, a-t-il encore précisé. La rencontre régionale de Batna a regroupé 130 cadres venus des cinq wilayas limitrophes. **Ryad I.**

Matières premières

## Les matières premières ballottées par la crise en Ukraine

Les matières premières ont été ballottées la semaine dernière au gré de la publication d'indicateurs chinois décevants et de l'évolution de la situation géopolitique en Ukraine, où les insurgés pro-russes ont décidé de maintenir pour le 11 mai leur référendum d'indépendance, ignorant un appel du président russe Vladimir Poutine à le reporter. Les cours du pétrole sont repassés sous la barre des 100 dollars vendredi à New York, pénalisés par une hausse du dollar malgré un week-end qui s'annonçait tendu en Ukraine. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril a fini à 99,99 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 108,59 dollars une semaine plus tôt. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a fini à 107,89 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), contre 99,76 dollars le vendredi précédent.

Les prix des matières premières alimentaires ont reculé la semaine dernière, qui a été écourtée à Londres par un jour férié lundi, le café et le cacao ayant été pénalisés par un désintérêt des investisseurs spéculatifs. Le sucre évolue dans une fourchette étroite, les potentielles pertes de récolte au Brésil soutenant les cours tandis que les conditions de surplus d'offre sur le marché les pénalisent, ont expliqué les analystes. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 467,80 dollars, contre 476,30 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet valait 17,17 cents, contre 17,79 cents sept jours auparavant. Les cours du café ont reculé, l'arabica et le robusta tombant vendredi à des plus bas depuis avril. Sur le Liffe de Londres, la tonne de robusta pour livraison en juillet valait 2 124 dollars vendredi, contre 2 163 dollars le vendred

di précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'arabica pour livraison en juillet valait 192,45 cents, contre 204,65 cents sept jours auparavant. Les cours du cacao ont poursuivi leur chute, tombant jeudi à des niveaux inconnus depuis fin janvier. D'après les analystes de Commerzbank, la faiblesse des cours du cacao ces deux dernières semaines était également attribuable à la déception autour des dernières données sur le concassage de fèves (utilisées par le secteur comme indicateur de la demande). A Londres, la tonne de cacao pour livraison en juillet valait 1 789 livres sterling, contre 1 816 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en juillet valait 2 873 dollars, contre 2 914 dollars sept jours plus tôt. Les prix du blé, du maïs et du soja ont terminé la semaine en légère hausse dopés par l'Ukraine, une météo globale-

ment défavorable, et l'épuisement des réserves de graines oléagineuses aux Etats-Unis. Le boisseau de blé pour la même échéance a fini à 7,2250 dollars contre 7,1600 dollars vendredi dernier (+0,9%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le plus vendu actuellement, ont terminé à 5,0750 dollars contre 4,9950 dollars il y a une semaine (+1,6%). Le boisseau de soja également pour livraison en juillet a clôturé à 14,8700 dollars contre 14,7075 dollars la semaine dernière (+1,1%). Les métaux précieux ont été ballottés au gré des rebondissements de la crise en Ukraine, décrochant mercredi après le geste d'apaisement du président russe Vladimir Poutine. L'argent, considéré comme une alternative bon marché à l'or, a été entraîné dans le sillage de l'or, chutant fortement mercredi. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1 291,25

dollars vendredi, contre 1 281,25 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 19,25 dollars, contre 19,17 dollars il y a sept jours. Les métaux échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont oscillé la semaine dernière, écourtée par la fermeture des marchés financiers londoniens lundi, le nickel tirant son épingle du jeu et grimant à son plus haut niveau en deux ans. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 736 dollars vendredi, contre 6 648 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1 765,50 dollars la tonne, contre 1 775,25 dollars, le plomb valait 2 102,50 dollars la tonne, contre 2 078,25 dollars, l'étain valait 23 120 dollars la tonne, contre 22 930 dollars, le nickel valait 20 100 dollars la tonne, contre 18 150 dollars, le zinc valait 2 040 dollars la tonne, contre 2 012 dollars. **R.E.**

Jijel

# Sensibilisation pour la protection des oiseaux migrateurs

■ L'inventaire de la flore et de la faune du parc de Taza regroupe une biodiversité remarquable estimée à 1 765 espèces réparties sur les différents écosystèmes terrestres et marins. Cette richesse en nombre d'espèces floristiques et faunistiques peut augmenter par le biais d'investigations et d'études plus affinées...

Par Kaci F.

Des actions de sensibilisation à la protection des oiseaux migrateurs ont été entreprises, samedi à Jijel, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale dédiée à ces volatiles «voyageurs», a-t-on appris auprès de la direction du Parc national de Taza (PNT). Des activités récréatives et thématiques, des expositions de photos sur la faune, des portes ouvertes sur les Grottes mer-

veilleuses de Ziama-Mansouriah ainsi que des concours de dessins en relation avec l'environnement, figurent au programme élaboré par le PNT à cette occasion.

Les responsables du parc de Taza indiquent avoir recensé 143 espèces d'oiseaux d'eau et 16 mammifères dont la Sittelle kabyle, une espèce endémique à la région de Jijel, habitant les grottes de Ghar el Baz et découverte le 16 juin 1989.

L'inventaire de la flore et de la faune du parc de Taza regroupe une biodiversité remarquable estimée à 1 765 espèces réparties sur les différents écosystèmes terrestres et marins. Cette richesse en nombre d'espèces floristiques et faunistiques peut augmenter par le biais d'investigations et d'études plus affinées, estime-t-on au PNT.

Ce listing des espèces faunistiques du Parc national de Taza est loin d'être exhaustif, selon les responsables du parc qui considèrent que des études plus approfondies et des travaux de



Ph. /D. R.

recensement et d'identification méticuleux devraient mettre en relief la richesse réelle de l'aire protégée (mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes, etc.). «Les voies de migration de

destination : les oiseaux migrateurs et le tourisme» est le thème retenu cette année pour la célébration de cette Journée mondiale, instituée par les Nations unies en 2006. Cette manifesta-

tion devra mettre en évidence les liens entre la préservation des oiseaux migrateurs, le développement de la communauté locale et l'observation de la faune, a-t-on indiqué. **K. F./APS**

Tizi-Ouzou

## Opération de nettoyage et d'embellissement

Une vaste opération de nettoyage et d'embellissement de la commune de Tizi-Ouzou a été initiée, durant ces trois derniers jours, par l'Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) de collecte de déchets ménagers (Codem) de Tizi-Ouzou, a indiqué, dimanche à l'APS, le directeur de cet établissement.

Selon Mourad Ferroudj, cette campagne de nettoyage a été aussi l'occasion de mettre à niveau la commune de Tizi-Ouzou, en prévision du début, à partir de la semaine prochaine, de l'activité de l'Epic-Codem.

Les travaux ont consisté en l'enlèvement

des ordures, l'élagage et le chaulage des arbres et le badigeonnage des murs. Un intérêt particulier a été accordé à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, vitrine de toute la wilaya et qui offre, depuis samedi, un visage plus accueillant aux visiteurs, suite à l'éradication du dépôt sauvage situé à proximité de la station des fourgons desservant les localités de la partie nord-ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on constaté.

Lors de cette opération de nettoyage qui a mobilisé environ 450 volontaires de l'APC de Tizi-Ouzou, de certaines directions de wilaya, de l'Office national d'assainissement

et de l'Algérienne des eaux, a permis l'enlèvement de plus de 350 tonnes de déchets, a-t-on ajouté de même source.

L'établissement Codem qui a déjà réceptionné une niveleuse, va recevoir à partir de demain le reste de l'équipement nécessaire pour son activité.

Il s'agit de 12 bennes tasseuses et 650 bacs à ordures de différentes capacités, équipement acquis pour un montant global de 240 millions de DA.

Il est également prévu le recrutement de 70 agents de nettoyage, a informé M. Ferroudj. **Akli N.**

Changement climatique

## Un rapport américain souligne la nécessité d'agir en urgence

Un rapport va-t-il réussir là où Al Gore, Barack Obama et «Le jour d'après» ont échoué ? Publié mardi aux Etats-Unis et réalisé par une centaine d'experts, il dresse un état des lieux inquiétant des effets physiques et économiques du changement climatique dans le pays.

La Maison-Blanche, qui l'a présenté, s'est déjà dite convaincue de l'«urgence» à réagir face au phénomène. Reste à rallier l'opposition et la frange conservatrice de la population qui, par le passé, se sont dressées contre toute politique environnementale interventionniste. Les éléments pour y arriver ne manquent pas (le rapport intégral se trouve par ici).

### Des effets sur la nature déjà évidents

Le rapport publié mardi fait très fort. Secteur par secteur (énergie, eau, agriculture...), région par région, il établit un diagnostic très précis du changement climatique et

des effets qu'il va avoir ou qu'il a déjà. Accès à l'eau menacé et incendies de plus en plus tôt dans la saison dans le Sud-Ouest, fonte des glaciers et réchauffement accéléré en Alaska, côte de Floride attaquée par la montée de l'océan... Son impact est logiquement très inégalement réparti sur le territoire américain, qui s'étend tout de même sur 9,6 millions de km<sup>2</sup>. Mais aucun Etat n'est épargné. Partout, l'eau va devenir un enjeu. Celle que l'on boit, mais aussi celle des océans, menacée par l'acidification et le réchauffement, qui agresse les coraux et les espèces, jusqu'à leur élimination. La diversité de la faune et de la flore de Hawaii est particulièrement en danger.

### Un impact sur la santé grandissant

Le changement climatique est aussi un enjeu de santé publique, rappelle le rapport. Très concrètement, celui-ci explique que les morts liées aux fortes chaleurs devraient

augmenter parmi les personnes incapables de récupérer la nuit des températures subies le jour. Sont surtout concernés les jeunes enfants, les plus vieux, ainsi que ceux qui souffrent de soucis de santé comme l'asthme.

Un problème d'autant plus important que les infrastructures censées protéger des coups de chaud, comme l'air conditionné, seront, elles aussi, menacées dans leur fonctionnement par la montée des températures.

Les pages du rapport consacrées au Nord-Est du pays, où vivent 64 millions d'Américains, sont tout spécialement édifiantes. «Une récente étude prédit que les changements de températures conduiront à une augmentation de 50 à 91% des morts dues à la chaleur à Manhattan dans les années 2080», indiquent notamment les experts. Les périodes de pollinisation devraient par ailleurs continuer à augmenter, avec les conséquences que les allergiques connaissent bien.

**R.E./Agence**

## Développement vert La Chine compte approfondir sa coopération

LA CHINE a assuré vouloir approfondir sa coopération avec les agences onusiennes afin de stimuler le développement vert et faire face au changement climatique, en vue d'un développement durable du monde.

«La Chine contribuera au développement durable avec les agences onusiennes», a affirmé le Premier ministre chinois Li Keqiang, en visite au Kenya, lors d'une rencontre samedi avec les responsables du Programme onusien pour l'environnement (PNUÉ) et du Programme onusien pour les établissements humains (ONU-HABITAT), respectivement Achim Steiner et Joan Clos. «Afin de renforcer la coopération avec les deux agences onusiennes et de partager les expériences avec d'autres pays pour le développement durable du monde, la Chine continuera à promouvoir la croissance verte, à améliorer la gestion de l'environnement et stimuler la coopération Sud-Sud sur la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique», a-t-il assuré.

La Chine, membre des deux agences onusiennes basées à Nairobi, «soutient toujours leur travail et procède à une coopération vaste et efficace avec elles», a-t-il ajouté.

«Le gouvernement chinois s'efforce de construire la civilisation écologique, de réaliser un développement durable en coordonnant la croissance économique avec la situation sociale et environnementale», a expliqué le Chef du gouvernement chinois. Les deux responsables onusiens ont de leur côté félicité la Chine dans ses efforts de promotion de l'économie verte et de la civilisation écologique, l'invitant à faire une plus grande contribution au développement de l'Afrique et du monde.

**APS**

Constantine

# Amélioration de la prise en charge des hémophiles

■ Près de 2 000 hémophiles sont enregistrés en Algérie et nécessitent un traitement préventif régulier pour éviter un handicap moteur à l'âge adulte.



Ph/D. R.

Par Yanis S. /APS

La création, à Constantine, d'une unité de traitement de l'hémophilie et des maladies hémorragiques héréditaires a amélioré «nettement» la prise en charge de plus de 200 hémophiles et dans 5 wilayas limitrophes, a déclaré samedi un médecin spécialiste.

S'exprimant en marge d'une rencontre de sensibilisation initiée à l'université Emir-Abdelkader par l'association locale des hémophiles, portant

sur leur traitement préventif régulier, le P' Noureddine Sidi-Mansour, chef du service d'hématologie au centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, a indiqué qu'un personnel médical et paramédical «hautement qualifié» assure aux patients «un traitement individualisé préventif», basé sur la prescription de doses régulières de médicaments coagulants pour prévenir les dommages articulaires.

Le P' Sidi-Mansour, également président du groupe Hémophilie et maladies héréditaires de la Société algérienne

d'hématologie et de transfusion sanguine, a précisé que la coopération entre les CHU de Constantine et de Strasbourg (France), en matière de prise en charge des hémophiles, a été «très bénéfique», permettant notamment de moderniser les moyens et les méthodes de traitement de l'hémophilie.

Il a affirmé, à ce propos, que l'expérience de l'unité de traitement de l'hémophilie et des maladies hémorragiques héréditaires du CHU de Constantine est considérée comme «l'une

des meilleures» à l'échelle nationale. Il a aussi souligné qu'actuellement le taux d'absentéisme des écoliers recensés hémophiles a nettement régressé grâce à «une prophylaxie» prévenant toute rechute.

Présentant l'hémophilie comme une «maladie génétique et héréditaire rare» qui affecte généralement les garçons et qui se manifeste par une mauvaise coagulation du sang lors de saignements, en raison du déficit du facteur de coagulation VIII ou XI, peut potentiellement être mortelle sans une prise en charge médicale professionnelle, le P' Sidi Mansour a indiqué que la recherche est «très active».

Une recherche qui pourrait, a-t-il ajouté, «apporter des nouvelles méthodes thérapeutiques et l'espoir d'une amélioration du quotidien des hémophiles».

De son côté, le président de l'association des hémophiles de Constantine, Abderrahmane Bendaoud, a affirmé à l'APS que l'association œuvre, en coordination avec les services de la santé, pour la généralisation des opérations de circoncision de garçons hémophiles à travers les structures de santé de la wilaya.

Actuellement, près de 2 000 hémophiles sont enregistrés en Algérie et nécessitent un traitement préventif régulier pour éviter un handicap moteur à l'âge adulte, en raison des saignements répétitifs des articulations, a-t-on conclu.

Y.S. /APS

Tindouf

## Maoussem, une fête célébrée en grande pompe

Le Maoussem, fête locale de Sidi Ahmed Reguibi, au titre de la saison 2014, a débuté samedi à Tindouf dans une ambiance festive, en présence du public et des invités venus perpétuer ce patrimoine immatériel ancestral.

La cérémonie d'ouverture, à laquelle ont pris part les autorités locales et une délégation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), a permis au public de «se délecter», en dépit d'une chaleur ambiante, du défilé artistique animé par les troupes

folkloriques locales et d'autres venues de wilayas limitrophes, ainsi que des exhibitions de courses de méharis et d'une compétition de marathon.

Coïncidant avec la célébration du mois du patrimoine, le Maoussem, fête ancestrale annuelle célébrée par les citoyens de la région pour immortaliser le patrimoine populaire, constitue aussi une occasion pour témoigner de la solidarité et de l'entraide sociales, a indiqué le président de l'association, Sid Ahmed Reguibi Khattari Bit.

Cette année, la fête est placée sous le signe «l'Algérie de la fraternité et le message des chouhada».

Le programme de la manifestation prévoit un séminaire ayant pour thème «la réconciliation» qui sera animé par des enseignants universitaires, des concours culturels, des expositions de produits d'artisanat et d'arts plastiques, en plus de l'animation de soirées artistiques, ont indiqué les organisateurs.

B.S.

Accidents de la route

## Des actions de sensibilisation en direction des enfants

En coordination avec les services de la direction nationale de la Sûreté nationale (DGSN) et la société civile, le Centre national de la prévention et la sécurité routière a tracé samedi des activités de sensibilisation en direction des enfants sur la sécurité routière sur le littoral de la ville d'Alger (Sablettes).

La manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la 15<sup>e</sup> semaine arabe sur le trafic routier, compte un programme récréatif au profit des enfants chaque fin de semai-

ne du 4 au 31 mai, tout le long du littoral de la ville d'Alger (Sablettes) avec l'objectif d'ancrer la culture de la circulation routière, a déclaré à l'APS la responsable de la prévention et de la coordination du centre national de la prévention et la sécurité routière, Hassina Laâribi.

Elle a précisé à ce propos, que le programme prévoit également «un circuit automobile pour apprendre aux enfants les règles de la conduite et le comportement sur les routes». Un spec-

taclé de clowns sera présenté en sus de concours de dessins dont le meilleur sera retenu pour la campagne de sensibilisation à la sécurité routière.

De son côté, le représentant de la cellule d'écoute et des activités de prévention de la Sûreté nationale pour la circonscription administrative de Hussein Dey, a affirmé que le rôle des services de la sûreté consiste à apprendre aux enfants les règles de la bonne conduite et le fonctionnement du radar. Lors du premier

trimestre de l'année en cours, les accidents de la route ont causé 961 morts et 13 815 blessés à l'échelle nationale, selon les statistiques du Centre national de la prévention et la sécurité routière.

D'autre part, les organisateurs de la manifestation ont appelé les conducteurs, notamment les jeunes, à réduire la vitesse dans le souci de préserver leur vie et celle d'autrui.

Nawel A.

## Hypertendus Le remboursement à 100% des médicaments recommandé

LE REMBOURSEMENT à hauteur de 100% des médicaments des hypertendus par la Caisse nationale de la sécurité sociale a été recommandé samedi à Alger par l'Association d'aide aux hypertendus de la wilaya d'Alger. «Nous lançons un appel au ministère du Travail et de la Sécurité sociale pour que les médicaments des hypertendus soient remboursés à 100%, alors que l'hypertension artérielle est considérée comme étant une maladie chronique», a indiqué le président de l'Association, Redouane Mokhbi, à l'ouverture d'une journée d'information et de sensibilisation organisée à l'occasion de la Journée mondiale de l'hypertension artérielle. Il a précisé que son association a déjà saisi le ministère du Travail, regrettant que sa «requête soit restée sans réponse».

A ce propos, il a fait savoir que 35% de la population algérienne, tous âges confondus, souffre de la tension artérielle. Mokhbi a également fait observer que le budget que nécessite la prise en charge médicale d'un hypertendu avoisine les 25 000 DA par trimestre, déplorant de ce fait que plusieurs malades soient démunis et ne bénéficient pas de couverture sociale.

Sur un autre registre, le président de l'Association a souhaité que les pouvoirs publics exercent un «contrôle rigoureux» sur la vente des tensiomètres non homologués, lançant par ailleurs un appel aux boulangers de réduire la quantité de sel dans le pain, aliment consommé en grande quantité par les Algériens.

M. Mokhbi a en outre émis le vœu que le ministère de l'Habitat et les entreprises du secteur prévoient à l'avenir des espaces et des terrains de proximité dans les nouveaux groupements d'habitation afin de permettre, a-t-il expliqué, aux hypertendus et autres malades de pratiquer des activités physiques et sportives dans les lieux où ils habitent.

De son côté, D' Dahbia Medjahed, maître-assistante en médecine interne à l'hôpital de Ain Taya (Alger), a relevé dans sa communication que «la sensibilisation doit être privilégiée au sein de la société, de la cellule familiale et des établissements scolaires», recommandant ainsi d'apprendre aux enfants à «consommer sain». En ce sens, elle a estimé que l'obésité, signe d'hypertension artérielle, épidémie mondiale non transmissible, est un phénomène qui prend de l'ampleur en Algérie, d'où la nécessité, a-t-elle ajouté, de surveiller l'alimentation des enfants et de les sensibiliser.

Hassan C.

## Souk Ahras

# Pour une meilleure prise en charge des détenus

■ La «consolidation» de la prise en charge psychologique des détenus et «l'amélioration des attitudes à adopter» avec cette frange sociale ont été soulignées à Souk Ahras par les participants à une journée d'étude sur «l'insertion sociale des détenus à leur libération».



Par Hafid B.

Le rôle de la société civile dans l'insertion des détenus, l'activation du rôle de l'assistance sociale et le renforcement des programmes d'orientation sociale et pédagogique pour leur insertion ont également été abordés par les participants à cette journée organisée à l'initiative du Laboratoire des jeunes et des problèmes sociaux de l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia. Les participants à cette rencontre, faisant état des «efforts considérables» déployés

par l'Etat pour améliorer la prise en charge psychologique et sociale des détenus, ont cependant appelé à la révision du système de formation au sein des établissements pénitentiaires et à la multiplication des études et rencontres internationales pour s'imprégner des expériences et des méthodes mises en œuvre dans le monde dans le domaine de l'insertion des détenus. Le P<sup>r</sup> Lounès Améziane, de l'université de Batna, a insisté, dans sa communication, sur «l'urgence de renforcer le rôle des intervenants sociaux pour développer

des méthodes fiables de prise en charge et de réinsertion des personnes libérées ayant purgé leur peine».

De son côté, le P<sup>r</sup> Mustapha Cherik, de l'université de Souk Ahras, a abordé la question du «rôle de l'environnement social dans l'insertion des détenus», soulignant dans ce contexte «l'importance des établissements pédagogiques et de formation dans la réinsertion sociale des personnes libérées après avoir payé leur dette à la société». La mise en œuvre d'une «stratégie préventive» à l'école, à

la mosquée, dans les centres de formation et à l'université, entre autres, a été préconisée par le P<sup>r</sup> Yacine Khedairia, de l'université de Souk Ahras, qui a aussi exhorté à «inculquer une culture de citoyenneté parmi la frange juvénile notamment».

Le juge des mineurs près du tribunal de Souk Ahras, Mustapha Kemiti qui a traité de la question de la «récidive des mineurs», a insisté sur l'importance de l'université et des laboratoires de recherche dans la prise en charge des détenus et appelé à «l'élaboration de pro-

grammes spéciaux et adaptés» pour la formation des mineurs détenus. Le directeur du Laboratoire des jeunes et des problèmes sociaux, Faouzi Bendridi, a par ailleurs indiqué, à l'issue de cette rencontre à laquelle ont pris part plusieurs étudiants, que le laboratoire était «disposé à présenter aux institutions compétentes des études de terrain pour contribuer à l'élimination du phénomène de la violence en milieu scolaire».

H.B.

## Ain Témouchent Des familles démunies bénéficient d'actions de solidarité

LA WILAYA d'Ain Témouchent pourrait compter plus de 36 000 familles démunies devant bénéficier d'actions de solidarité, a affirmé, samedi, le chef de service de la solidarité au niveau de la direction de l'action sociale (DAS).

Ce chiffre pourrait atteindre, selon une étude en cours à la DAS menée en coordination avec les APC et les associations, les 36 421 familles démunies. Elles bénéficieront des actions de solidarité durant le mois de carême, notamment, le couffin du ramadhan, a précisé Cherfaoui Mohamed.

Ces actions seront coordonnées par la commission de la solidarité de la wilaya, installée mercredi dernier, ajoute-t-on, soulignant que le recensement provisoire porte sur un total de 26 000 familles démunies.

Dès à présent, la wilaya d'Ain Témouchent a consacré une enveloppe de l'ordre de 21 millions de dinars pour le financement de cette opération. Le ministère de la Solidarité a alloué, pour sa part, un montant de 8,70 millions de dinars, en attendant les contributions des communes, selon leurs moyens et les bienfaiteurs.

«L'enveloppe globale pourrait atteindre les 104 millions de dinars», a estimé M. Cherfaoui.

Il est à rappeler que, durant l'année écoulée, la commission de solidarité de wilaya a recensé un total de 27 408 familles démunies, prises en charge dans les différentes actions de solidarité, notamment, le couffin du ramadhan.

Une enveloppe totale de 95,962 millions de dinars avait été allouée à ces actions qui ont vu aussi l'ouverture de six restaurants «maidat ramadhan» où 33 660 repas chauds ont été servis.

Rabah C.

## Ouargla

## Des résultats satisfaisants d'alphabétisation

Le secrétaire général (SG) de l'association algérienne d'alphabétisation (Iqra) a déclaré, samedi à Ouargla, que les efforts d'alphabétisation menés en Algérie ont donné ces dernières années des résultats «satisfaisants».

«Ces résultats sont traduits par la réduction sensible du taux d'analphabétisme de 21,1% en 2008 à 17% actuellement en Algérie», a soutenu Hocine Khalid, lors de l'ouverture des travaux de la troisième session de formation placée cette année sous le signe de «la communication».

Il a indiqué que «les objectifs de l'association assignés à la fin du nouveau programme de développement quinquennal 2019 tablent à baisser l'illettrisme à un seuil de 14% en Algérie».

Il a fait savoir que «l'Etat a, pour ce faire, dégagé de moyens financiers conséquents en vue de mettre à la disposition des apprenants les supports pédagogiques nécessaires et le recrutement d'enseignants devant encadrer les sections d'alphabétisation».

M. Khalid a fait savoir que l'association Iqra, entend, dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme fonctionnel, redéployer les centres d'enseignement et de la formation, 11 actuellement à échelle nationale relevant de l'association, à travers la création d'un centre dans chaque wilaya.

Le programme de la session de formation qui a eu pour cadre, deux jours durant, le lycée Ahmed-Khelil de Ouargla, prévoit la mise sur pied des ateliers versés dans l'évaluation de l'action associative au volet de la

communication, l'examen des expériences de certaines wilayas en la matière et une initiation à la rédaction de rapports.

La séance d'ouverture de cette session a été marquée par l'animation d'une communication ayant pour thème «Aptitudes de communication chez les spécialistes en établissements de jeunes», animée par Goui Bouhanya de l'université Kasdi-Merbah de Ouargla.

Troisième du genre, cette session de formation s'assigne comme objectif le perfectionnement des cadres de l'association Iqra, des enseignants des centres d'alphabétisation, des cadres des bureaux Iqra, de neuf wilayas du Sud, ont indiqué les organisateurs.

Taher G.

## Tiaret

## Plus de 850 emplois permanents créés

L'agence de l'emploi de la wilaya de Tiaret a contribué, depuis le début de l'année en cours, à la création de 860 emplois permanents au niveau des entreprises publiques et privées, a-t-on appris samedi du responsable de cet établissement.

Durant cette même période, 553 contrats de travail inscrits au titre du programme d'aide et d'in-

sertion aux différentes formules d'emploi ont été paraphés, a indiqué Benamar Sid Ahmed Houari.

Le nombre de demandeurs d'emploi a atteint les 20 111 personnes à la fin du mois d'avril dernier, a-t-il ajouté.

Concernant le programme d'aide et d'insertion à l'emploi, le même responsable a précisé qu'il a été procédé, dernière-

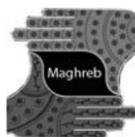
ment, à une mise à jour et à une épuration des listes des bénéficiaires aboutissant à une réduction de la masse salariale passant de 550 à 210 millions de dinars.

Cette mise à jour a touché particulièrement le secteur de l'Education qui employait quelque 16 000 jeunes dans le cadre du préemploi. Cet effectif est retombé à 7 000 jeunes béné-

ficiaries seulement.

Cette même action a touché également les communes, le secteur de la jeunesse et des sports et celui de l'enseignement supérieur. Pour rappel, l'agence de wilaya de l'emploi a créé, en 2013, quelque 2 178 postes d'emploi permanents et 1 193 autres dans le cadre des contrats de préemploi.

Fatah H.



## Maroc

# Indignation suite aux interventions dans des universités

■ L'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (Asdhom) s'est indignée de récentes interventions «musclées» des forces de sécurité dans des universités marocaines, ayant fait de nombreux blessés parmi des étudiants-militants des droits de l'homme.

Par Aymen G./APS

L'Ong, basée à Paris, évoque des affrontements ayant eu pour théâtre, le 25 avril dernier, un campus universitaire à Fès où des affrontements entre groupes d'étudiants ont fait un mort, suscitant l'intervention des forces de l'ordre qui, à son tour, s'est soldée par des blessés et des interpellations parmi les étudiants.

Tout en signalant que les arrestations opérées «rapidement» après les affrontements et avant la mort de l'étudiant n'ont touché qu'un groupe des antagonistes, l'Asdhom dit ne pas s'expliquer ces arrestations qui, a-t-elle affirmé, ont été suivies d'une accusation jugée grave requalifiée de «meurtre avec préméditation».

Selon elle, ces interpellations auraient touché des anciens prisonniers politiques de l'UNEM-Fès qui n'étaient pas présents le jour des affrontements.

«Les opérations de police se sont poursuivies au-delà de Fès, dans d'autres universités du pays, comme à l'université de Marrakech, où un groupe de criminels non identifié s'est attaqué aux militant(e)s de l'UNEM», a ajouté l'Association, qui regrette l'assimilation d'étudiants à des criminels.

«Nous restons vigilants et mettons en garde les autorités marocaines contre cette escalade de violence et contre toute tentative de son exploitation pour venir à bout de tout mouvement de protestation populaire et pacifique», a-t-elle averti, dans un communiqué parvenu samedi à l'APS.

Pour l'Asdhom, assimiler les



PH: DR

militants de l'UNEM, du mouvement 20-Février, du mouvement des diplômés chômeurs et les défenseurs des droits de l'Homme à de «vulgaires criminels n'est pas acceptable».

«Nous refusons qu'ils soient victimes de procès non équitables, montés de toutes pièces, où ils sont généralement accusés à tort de «violences à l'encontre d'agents de l'Etat, rassemblements armés et non autorisés, destruction de biens publics, désobéissance, etc'», a

affirmé l'Association qui dit continuer à défendre ces «victimes d'atteinte aux droits» qu'elle considère comme des prisonniers d'opinion.

Ces derniers sont proposés au parrainage dans le cadre de la campagne de solidarité internationale que l'Asdhom a lancée en novembre 2012, depuis Paris sous la houlette de l'écrivain-journaliste français Gilles Perrault.

A. G./APS

## Libye

## L'aide de l'UE exigée pour lutter contre l'immigration clandestine

Le ministre libyen de l'Intérieur par intérim, Salah Mazek, a exigé samedi l'aide de l'Union européenne (UE) pour lutter

contre la migration clandestine, menaçant dans le cas contraire de «faciliter» ce transit vers l'Europe.

«Je mets en garde le monde, et l'UE en particulier: s'ils n'assument pas leurs responsabilités, la Libye pourrait faciliter le transit de ce flot» d'immigrés vers l'Europe, a déclaré M. Mazek.

La Libye «souffre de la présence de milliers d'immigrants clandestins venus notamment d'Afrique sub-saharienne, responsables de la propagation de maladies, de crimes et du trafic de drogue».

«La Libye a payé le prix. C'est au tour de l'Europe de payer maintenant», a-t-il dit, sans préciser s'il attendait de Bruxelles une aide financière, matérielle ou autre. Mazek a ajouté qu'il rentrait d'une visite à Paris, où il a rencontré son homologue français, a

qui il a demandé l'aide de la France pour transmettre les inquiétudes de Tripoli à Bruxelles.

Depuis plusieurs années, la Libye est un pays de transit vers les côtes européennes pour des centaines de milliers d'immigrants en grande majorité africains.

Parvenus sur les côtes libyennes, ils s'entassent dans des embarcations de fortune pour tenter une périlleuse traversée de la Méditerranée vers Malte ou l'île italienne de Lampedusa, au large de la Sicile.

Plusieurs centaines d'entre eux y meurent chaque année.

Depuis le début de l'année, près de 22 000 migrants et réfugiés sont arrivés par bateau sur les côtes italiennes, selon les autorités.

Zaid T.

## Sahara occidental

## Le Sénat colombien demande à son gouvernement de reconnaître la RASD

Le Sénat colombien a demandé à son gouvernement de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de dynamiser les relations avec ce pays, et ce, dans une résolution adressée samedi au président de la République de Colombie, Juan Manuel Santos, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le Sénat colombien a adopté une résolution demandant au gouvernement colombien de reconnaître la RASD, de dynamiser les relations avec

ce pays et de défendre les droits de l'Homme au Sahara occidental, selon la même source.

«Pour des raisons historiques et conformément aux principes de l'Etat colombien, nous soutenons la légalité internationale et la paix en Afrique et estimons important de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique et de dynamiser les relations avec ce pays.

Aussi, nous demandons au président de plaider en faveur du respect des

droits de l'Homme au Sahara occidental, à l'instar de la demande faite par le Secrétaire général de l'ONU dans son dernier rapport soumis au Conseil de sécurité», lit-on dans la résolution.

La résolution, présentée par le sénateur Juan Lozano ainsi que 13 membres du Sénat, a été adoptée «à l'unanimité» par la commission d'amitié colombienne avec le peuple sahraoui, ajoute la même source.

Larbi F./APS

### Quatre morts et des blessés lors d'une manifestation

QUATRE PERSONNES ont été tuées et vingt autres blessées dans la nuit de vendredi à samedi dans des heurts lors d'une manifestation contre une milice à Benghazi, dans l'est de la Libye, selon des sources médicales et des services de sécurité. Des «citoyens en colère, dont certains armés, ont manifesté autour du QG de la Brigade des martyrs du 17 février», une milice accusée par certains habitants d'être impliquée dans des dizaines d'attaques, a indiqué un responsable de la sécurité cité par l'AFP. Un échange de tirs a eu lieu, faisant des morts et des blessés, selon des témoins.

Une source au Centre médical de Benghazi a indiqué que quatre corps avaient été amenés à l'hôpital, et seize personnes blessées par balle ont été admises. Quatre autres blessés ont été soignés à l'hôpital Al-Jala, selon une autre source médicale. Cette manifestation «contre le terrorisme» a été organisée au lendemain de l'assassinat à Benghazi du chef du renseignement de la région orientale de la Libye, et en particulier Benghazi, est le théâtre d'une série d'attaques et d'assassinats visant notamment des militaires, des policiers et des juges.

Faten D.

### Mauritanie Le ministre français de la Défense attendu aujourd'hui à Nouakchott

LE MINISTRE français de la Défense Jean-Yves Le Drian, est attendu ce lundi à Nouakchott, pour une visite de travail qui s'inscrit dans le cadre d'une tournée régionale en Afrique de l'Ouest, selon un communiqué de l'ambassade de France en Mauritanie. Le ministre français devra rencontrer son homologue mauritanien, à son arrivée lundi matin, avant d'être reçu, un peu plus tard, par le président de la République Mohamed Ould Abdel Aziz, précise-t-on de même source. Jean-Yves Le Drian évoquera la coopération militaire française dans la sous-région.

Et il pourrait s'adresser à la communauté française de Mauritanie.

R.M./Agence

### Tunisie Douz placée en état d'urgence pour deux semaines

L'ÉTAT d'urgence a été décrété vendredi 9 mai et pour près de deux semaines à Douz, dans le sud du pays, suite à des violences entre tribus. Plusieurs personnes ont été blessées ces derniers jours dans des affrontements à coups de pierres, bâtons et fusils de chasse suite à un conflit concernant des terres. Un couvre-feu a aussi été instauré de 22 h à 5 h. Depuis la chute de Ben Ali en 2011, plusieurs affrontements tribaux ont éclaté dans différentes villes et localités de l'intérieur du pays. Pour Adel Ltifi, qui enseigne l'histoire du monde arabe contemporain à l'université de Paris III, ce n'est pas parce que l'Etat est moins présent dans ces régions que ces violences interviennent, mais parce qu'il est plus faible depuis la Révolution.

Ahmed S.



## Yémen

# Al-Qaïda attaque un camp de l'armée, 12 militaires tués

■ Al-Qaïda au Yémen, sous pression militaire, a lancé hier une attaque contre l'armée dans le sud-est du pays, tuant 12 militaires, après avoir tenté plus tôt à Sanaa de prendre d'assaut un point de contrôle proche du Palais présidentiel et perdu trois de ses hommes.

Par Ali O.

Ces nouvelles violences interviennent alors que l'armée, engagée depuis le 29 avril dans une offensive contre Al-Qaïda, a réussi à reprendre plusieurs villes et localités que contrôlait le réseau extrémiste dans les provinces sudistes de Chabwa et d'Abyane.

Douze militaires ont été tués et douze autres blessés lorsqu'un kamikaze, au volant d'une voiture piégée, a forcé hier la porte d'entrée du camp de la police militaire à Moukalla, chef-lieu de la province du Hadramout, avant de faire détoner sa charge, a indiqué à l'AFP un responsable de l'armée.

Dans un précédent bilan, il a fait état de 11 militaires tués et de six blessés. Puis, il a indiqué que le corps d'un douzième soldat et six blessés avaient été retirés des décombres.

Selon lui, «une partie du bâtiment s'est effondrée sous l'effet de la déflagration».

L'hôpital de la ville a en outre annoncé qu'un blessé civil de l'attentat avait succombé, portant le bilan de l'attentat à 13 morts.

«Le kamikaze appartient à Al-Qaïda», a affirmé le responsable militaire.

Peu auparavant, le ministère de l'Intérieur a annoncé la mort de trois «terroristes», tués après une attaque, la deuxième en trois jours, contre un point de contrôle près du palais présidentiel à Sanaa.

Un quatrième «terroriste» et un civil ont été blessés dans l'assaut contre ce poste tenu par la garde présidentielle, selon le minis-

trère. «Les trois terroristes ont été abattus lorsqu'ils ont attaqué le point de contrôle au rond-point Misbahi», à quelque 700 mètres à l'ouest du palais présidentiel, a précisé le ministère.

Vendredi, le même point de contrôle avait été la cible d'une attaque par des membres présumés d'Al-Qaïda, bien implanté dans le pays, qui ont tué cinq militaires et en ont capturé d'autres. Au moins trois assaillants avaient été tués dans cette première attaque, selon des sources de sécurité.

Un porte-parole de l'armée, cité par l'agence officielle Saba, a affirmé hier que «des centaines de membres d'Al-Qaïda ont été tués ou blessés» dans l'offensive de l'armée.

Selon lui, Al-Qaïda a perdu «des dizaines de ses cadres, en majorité des Arabes et d'autres nationalités». «Des fiefs d'Al-Qaïda à Chabwa et Abyane ont été totale-



ment rayés de la carte (...) et nous avons saisi des stocks d'armes, d'équipements et de matériels servant à la fabrication d'explosifs et à préparer des voitures piégées», a-t-il encore dit.

Un analyste yéménite, Mohsen Khosrum, a indiqué qu'«Al-Qaïda a

été très affaibli à Chabwa et Abyane et que ses combattants ont fui en direction de Marib et de Baïda», respectivement à l'est et au sud de Sanaa.

Le réseau «a aussi des cellules dormantes» à Sanaa, a averti cet ancien officier de l'armée, indi-

quant que les deux dernières attaques près du palais présidentiel à Sanaa étaient destinées à «réduire la pression sur les combattants du réseau dans le sud».

Un officier militaire a affirmé à l'AFP que «la situation est calme dans les provinces du sud, où l'armée s'est déployée ces derniers jours dans les régions reprises à Al-Qaïda», ajoutant que les insurgés «avaient cherché refuge à Al-Kour», un massif montagneux reliant les provinces d'Abyane, Chabwa et Baïda.

«L'armée devrait recourir à des raids aériens dans sa traque de ceux qui ont fui dans les montagnes d'Al-Kour», difficiles d'accès, a ajouté l'officier.

Mais l'analyste Mohsen Khosrum dit «redouter le pire». «Al-Qaïda pourrait recourir à des attaques spectaculaires et aux attentats contre des personnalités publiques et des sites sensibles» notamment à Sanaa. A. O.

## Afghanistan

## Abdullah se rapproche de la victoire à la présidentielle

L'ancien ministre Abdullah Abdullah, arrivé largement en tête du premier tour de l'élection présidentielle en Afghanistan, a fait hier un nouveau pas vers la victoire en glanant le soutien d'un candidat proche du pouvoir sortant, Zalmay Rassoul.

Ce scrutin, première passation de pouvoir d'un président afghan démocratiquement élu à un autre, est considéré comme un test

majeur pour ce pays pauvre, en partie contrôlé par les insurgés talibans, et qui plongera dans l'inconnu après le retrait des 51.000 soldats de l'Otan d'ici à la fin de l'année.

«J'annonce aujourd'hui mon soutien à l'équipe pour les réformes et la participation dirigée par Abdullah Abdullah», a déclaré Zalmay Rassoul lors d'une conférence de presse à Kaboul.

Âgé de 70 ans, ce proche du chef de l'État sortant Hamid Karzaï avait quitté fin 2013 ses fonctions de ministre des Affaires étrangères pour se lancer dans la course à la présidence.

Au terme d'une campagne active, mais semblant parfois dénuée de passion, il avait terminé troisième du premier tour du 5 avril avec 11,5 % des voix, derrière M. Abdullah (44,9%), et Ashraf Ghani (31,5%), un ancien économiste de la Banque mondiale, selon les résultats préliminaires publiés fin avril.

Au total, huit candidats étaient en lice pour succéder à Hamid Karzaï, seul homme à avoir dirigé l'Afghanistan depuis la chute des talibans en 2001 et à qui la Constitution interdit de briguer un troisième mandat.

Un second tour de la présidentielle opposant MM. Abdullah et Ghani pourrait avoir lieu à la mi-

juin, après publication des résultats définitifs du premier tour dans les jours prochains qui devraient tenir compte des multiples plaintes pour fraudes formulées par les candidats.

«Pour le bien de l'unité nationale et la stabilité politique, je demande aux citoyens de voter pour le D' Abdullah, pour que nous puissions remporter l'élection», a déclaré M. Rassoul.

Présent à ses côtés, M. Abdullah, figure de l'opposition et ancien ministre des Affaires étrangères, a salué «un grand jour dans l'histoire de l'Afghanistan en vue du renforcement de l'unité nationale».

«Nous sommes désormais une seule et même équipe, déterminée à travailler avec sincérité et honnêteté pour remplir les engagements que nous avons pris auprès de la population», a assuré M. Abdullah, dont la candidature a des airs de revanche après la précédente élection présidentielle de 2009.

Arrivé en deuxième position, il s'était retiré en dénonçant, comme nombre d'observateurs, des fraudes massives, entraînant la réélection de facto de M. Karzaï.

L'alliance entre MM. Abdullah et Rassoul constitue le premier rebondissement majeur d'un entre-deux tours jusqu'ici plutôt calme et éclipsé par les glissements de terrain dans le nord-est du pays qui

ont fait plus de 300 morts la semaine dernière.

«Cela change la donne au profit de M. Abdullah», a estimé l'analyste afghan Ahmad Saeedi. «S'il y a un second tour, M. Abdullah sera clairement vainqueur». En théorie, le report des voix offre en effet à M. Abdullah la possibilité d'atteindre la majorité absolue, le soutien de M. Rassoul lui permettant de conquérir une partie de l'électorat pachtoune, la population la plus importante en Afghanistan, surtout dans le sud du pays où il a réalisé ses plus mauvais scores.

L'organisation d'un second tour suscite des inquiétudes en Afghanistan, le scrutin devant se dérouler en pleine saison des combats.

Les talibans, qui n'avaient pas réussi à empêcher une importante participation lors du premier tour, pourraient tenter à nouveau de saboter l'élection en multipliant les attaques, a estimé l'analyste Abdul Waheed Wafa, de l'université de Kaboul. «Ils sont déterminés à perturber l'élection, et leurs menaces mettent une énorme pression sur les forces de sécurité», a-t-il dit.

Un vainqueur pourrait être désigné avant l'heure à l'issue de négociations entre les candidats, mais aucun des favoris n'a encore publiquement évoqué cette possibilité.



## Points chauds

### Nuances

Par Fouzia Mahmoudi

Gerhard Schröder, leader charismatique allemand qui a dirigé son pays durant près de sept années et qui a fortement contribué à façonner l'Union européenne telle qu'elle se présente aujourd'hui se fait très critique envers cette institution. En effet, il estime sans fard que l'Union européenne est la principale responsable de la crise ukrainienne, dans la presse allemande. «L'erreur fondamentale vient de la politique de l'UE en faveur d'un traité d'association» que Bruxelles voulait signer avec l'Ukraine, a jugé Schröder, ami de longue date du président russe Vladimir Poutine. «L'UE a ignoré le fait que l'Ukraine est un pays profondément divisé culturellement. Depuis toujours, les gens du sud et de l'est du pays sont plutôt tournés vers la Russie et ceux de l'ouest plutôt vers l'UE», a-t-il rappelé. «On pouvait parler d'un traité d'association, mais il aurait fallu le faire avec la Russie dans le même temps. L'erreur de départ a été de dire ce sera ou un traité d'association avec l'UE ou une union douanière avec la Russie», a-t-il poursuivi. Tout en assurant par ailleurs que «des erreurs ont été commises de toutes parts», l'ancien chancelier ne condamne pas le rattachement de la Crimée à la Russie, à la suite d'un référendum jugé illégal par la communauté internationale. «Le rattachement de la Crimée est contesté sur le plan du droit international, mais c'est maintenant une réalité. La Crimée a décidé par référendum qu'elle voulait être une région russe. Et cela a été appliqué», a-t-il relevé. Schröder a également relativisé l'influence de Moscou sur les séparatistes pro-russes ukrainiens. «L'idée qu'il suffirait que le président russe ou le chef du gouvernement ou qui que ce soit d'autre n'aurait qu'à dire basta pour que tout rentre dans l'ordre n'est certainement pas réaliste», a-t-il commenté. Un point de vue qui pour le moins n'est pas partagé par les actuels dirigeants européens dont l'actuelle chancelière allemande Angela Merkel. Et si les déclarations de Schröder semblent surtout être guidées par le bon sens, elles tranchent singulièrement et inconfortablement avec la ligne officielle de l'UE envers la situation ukrainienne. Reste à savoir si après cette première sortie, d'autres voix oseront s'élever contre le parti pris unilatéral de Bruxelles contre la Russie ou si le politiquement correct dans ce dossier décidera l'emporter contre une analyse plus nuancée d'une situation des plus complexes. F. M.

## Irak

## Vingt soldats tués par des insurgés dans le nord

Vingt soldats irakiens ont été enlevés et abattus par des insurgés dans le nord du pays, en proie à une spirale de violences depuis plusieurs mois, ont indiqué des responsables de sécurité et un employé de la morgue hier.

Les corps des soldats ont été découverts criblés de balles, et leurs mains, coupées, n'ont pas été retrouvées, a précisé un officier de police. Ils avaient été enlevés samedi soir sur une base militaire au sud de la ville de Mossoul

(nord) par des insurgés, qui ont pénétré en nombre sur le site. Leurs corps ont été retrouvés à proximité peu après, selon plusieurs sources. Mais un général de division a déclaré qu'elle s'était produite plus tôt dans la semaine.

Les forces de sécurité sont régulièrement prises pour cible en Irak. Le 17 avril, des hommes armés avaient tué 12 soldats sur un site militaire situé dans la même région, l'une des plus violentes d'Irak. Ces meurtres interviennent

alors que le pays ne parvient pas à sortir d'une spirale de violences qui tue en moyenne 25 Irakiens chaque jour.

Les autorités imputent la violence qui touche l'ensemble du pays à des facteurs extérieurs, au premier rang desquels la guerre en Syrie voisine. Mais diplomates et experts affirment que les violences sont surtout alimentées par la colère de la minorité sunnite, qui s'estime marginalisée et maltraitée par les autorités.



## Festival culturel européen

# Cecilia Krull enchante le public

■ Le public algérois va se régaler en ce mois de mai avec un bon nombre de soirées artistiques. Ces dernières qui s'inscrivent dans le cadre du Festival culturel européen sont une vraie bouffée d'oxygène pour les amoureux de la musique. L'auditorium de la Radio nationale a vibré samedi soir sous les rythmes du jazz et de la musique classique française. Cette soirée a été animée par le «Gustav Lundgren Trio». L'assistance qui était nombreuse dès la première heure du spectacle a longtemps applaudi ce spectacle.

Par Abia Selles

Une immersion dans un univers musical particulier, fait de jazz de composition et de classiques de la musique française, a été proposée samedi soir au public algérois par le «Gustav Lundgren Trio» qui a animé un concert à l'auditorium de la Radio nationale. Ce spectacle, représentant la participation suédoise au 15<sup>e</sup> festival européen d'Alger, qui se tient depuis vendredi, est le fruit d'une rencontre entre un ingénieux trio à cordes mené par le

guitariste Gustav Lundgren et la chanteuse française Cecilia Krull.

Inspiré par la carrière du grand guitariste de jazz français Django Reinhardt, ce trio s'est formé autour de Gustav Lundgren, guitariste soliste suédois reconnu, qui compose des versions modernes de classiques universelles avec son contrebassiste Andreas Unge et un second guitariste, Martin Vidlund.

Pour ce spectacle à Alger un savant mélange de jazz de valse et de java accompagnait de courts extraits de variété françai-



se interprétés d'une voix douce et apaisante par Cecilia Krull, la jeune révélation du jazz en Espagne.

Edith Piaf et Claude Nougaro faisaient partie du répertoire revu de Cecilia Krull et le «Gustav Lundgren Trio» qui dans leur conception particulière utilisent souvent la voix de la jeune femme comme accompagnement mélodique à l'instrumentation.

Le temps d'une improvisation, la chanteuse a cédé sa

place au chanteur de musique gnawi Joe Batory qui a intégré le trio à corde avec son gombri pour une fusion jugée approximative et peu élaborée puisque le son grave et les vibrations du gombri étouffaient les guitares et la contrebasse.

La chanteuse Karima Nait était elle aussi invitée à chanter, accompagnée du trio avant que les trois chanteurs ne se retrouvent sur scène pour prêter leurs voix aux trois musiciens de talent.



Ph. : DR

Inauguré vendredi, le 15<sup>e</sup> festival culturel européen, organisé dans deux salles à Alger (auditorium de la Radio et salle Ibn-Khaldoun) ainsi que dans les villes d'Oran, Tlemcen, Annaba et Constantine, se poursuivra jusqu'au 30 mai avec un riche programme musical élaboré par les représentations des 17 pays européens participants. **A.S.**

## Festival des andaloussiats de Koléa

## Florilège de chansons du Grand Orchestre maghrébin

Le cinquième Festival des andaloussiats de Koléa «Koléandalouse», inauguré le 7 mai, s'est achevé samedi soir à Alger, avec le Grand Orchestre maghrébin qui a gratifié l'assistance d'un florilège de chansons réunissant les grandes écoles andalouses du Maghreb.

Regroupant les troupes «Dar El Gharnatia» de Koléa (Algérie), «Chabab Monastir» (Tunisie) et «Dar El Aala» (Maroc), sous la conduite respective de Mohamed Cherif Saoudi, Mahmoud Frih et Ibrahim Wazzani, l'ensemble maghrébin a présenté un programme riche et varié au grand plaisir du public nombreux de la salle Ibn Zeydoun.

Scindé en deux parties, le récital final a été mené dans les modes Sehli et Zidène, mettant en valeur les variantes mélodiques et rythmiques qui caractérisent le style de chaque région du Maghreb.

Les interprétations académiques des

Ecoles algériennes, les lignes mélodiques tunisiennes, marquées par le quart de ton, les styles mouwachah et tarab, ainsi que les contre-chants entraînants soumis à la présence imposante des rythmes envoûtant du Maroc ont permis une fusion intelligente et subtile rendue homogène par l'appartenance des trois genres au registre andalou.

Le grand Orchestre maghrébin a été précédé par la troupe Dar El Gharnatia de Koléa, composée de 24 musiciens dont 11 femmes et qui a présenté, près d'une demie-heure durant, un programme savamment interprété par la chanteuse très prisée Lila Borsali qui a enchanté l'assistance avec sa voix limpide et cristalline.

Enchaînant les pièces Arak de Tlemcen, Hade El Wahch Aâliya (Hawzi), Daâni ya men lam halti (Hawzi Goubbahi), Ya och'chak Ez'zin (Raml El Maya / Zidène), Ya qamet ghosn el yes (Zidène) et Tezwika

Zidène, la cantatrice, appuyée par la complicité de Leila El Kébir, a entraîné les mélomanes présents dans une belle randonnée à travers le riche patrimoine andalou.

La troupe marocaine Dar El Aala (maison de l'instrument) de Casablanca emboitant le pas derrière les instrumentistes algériens, a fait montre d'une grande maîtrise de l'instrument dans une suite dans le genre soufi, marquée par des rythmes emballant.

Soutenue par de beaux contre-chants, exécutés dans la joie des célébrations religieuses, la voix mirabolante de Merouane Hadji très présente et aux prouesses techniques appréciables, a porté le lyrisme des textes soufis dans le mouvement Insiraf : Qaïm wa nisf / Gharibet el Hosseïn, Kouddam gharibet el Hosseïn, B'taïhi och'chak, Koddam och'chak et Soufia (amdahs) fi maqam nahawend.

L.B.

## One men show de Mohamed Mihoubi

## «Ana naqra... ma neqrach» présenté avec succès

Avec son nouveau one-man-show «Ana naqra... ma neqrach !», dont la générale a été présentée au théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO), le comédien Mohamed Mihoubi a réussi à fidéliser son public toujours friand de son style combinant humour, dérision et satire sociale.

Le monologue qui a fait, samedi soir, salle comble, puise son titre du dialecte local, «neqra» signifiant «reja», avec, au bout du compte, un intitulé qui fait dire à son héros, Saïd, «Ana naqra... ma neqrach» (je suis un gaillard... je n'étudie pas !).

Le personnage interprété par Mihoubi est un jeune bachelier qui, en quête de soi, passe sa journée dans un recoin parmi les ruines d'un monument historique pour res-

sasser son vécu, ses aspirations et ses déceptions.

La quête de soi est un exercice éprouvant mais indispensable pour Saïd, alias «Saïdou en-naqra» dont les soliloques abordent une variété de thématiques sociales liées notamment aux ambitions de la jeunesse.

La présentation de cette nouvelle pièce qui coïncide avec la célébration du mois du patrimoine, évoque également l'état de certains monuments historiques en suggérant leur mise en valeur pour promouvoir le tourisme.

«Ana naqra... ma neqrach !» intervient dans le sillage de plusieurs créations signées par le prolifique Mohamed Mihoubi qui compte, rien que pour ces deux der-

nières années, nombre de one-man-show à succès tels «One, two, three, viva l'Algérie !», «Mir ou rabi kbir» (c'est moi le futur maire) et «Algérien et fier». En 2012, il fut directeur artistique de l'épopée «Abtal El-Djazair» (les héros de l'Algérie), écrite et mise en scène par Mohamed Belfadel à l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance nationale.

«Le secret de Mihoubi réside dans sa bonhomie qu'il transmet rapidement à son public», a estimé de son côté le directeur du TRO, Azri Ghaouti, observant que «la force de cet artiste repose sur sa capacité à communiquer la joie de vivre et à critiquer certains phénomènes de société».

M.K.

### Rendez-vous culturels

**Auditorium de la Radio Algérienne (21, Bd des Martyrs, Alger)**

**Jusqu'au 31 mai :**  
Exposition sur Adolphe Sax, à l'occasion de son bicentenaire, organisée par la Belgique Wallonie-Bruxelles, dans le cadre du 15<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie.

**Complexe culturel Abdelouaheb-Salim (Tipasa)**

**Jusqu'au 18 mai :**  
Exposition d'arts plastiques avec l'artiste peintre Farah Laddi, sous le thème «Algérielle, une pluralité singulière».

**Galerie d'art Asslah Hocine**

**Lundi 15 mai :**  
Exposition d'arts plastiques par l'artiste Salim Bouhali.

**Musée national d'Art moderne et contemporain d'Alger**

**Jusqu'au 5 juillet :**  
Exposition de photographies «El moudjahidate, nos héroïnes», par les jeunes photographes Nadja Makhoulouf et Benyoucef Chérif, accompagnée de textes de l'historienne Malika El-Korso.

**Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie**

**Jusqu'au 15 mai :**  
Exposition de manuscrits (en calligraphie maghrébine)

**Musée public national des arts et traditions populaires**

**Jusqu'à 30 mai**  
«L'action pédagogique dans le Musée»

**Galerie Dar El-Kenz**

**Jusqu'au 24 mai :**  
Exposition de peinture de l'artiste Malek Saleh

## Coup-franc direct



### Le jeu malsain des coulisses

Par Anouar M.

Même s'il faut posséder des preuves tangibles avant de parler de jeux de coulisses, ce qui s'est passé lors de la dernière journée de la Ligue 1 prête vraiment à confusion. Une équipe qui est menée par un score lourd à la mi-temps et qui comme par enchantement revient en force en seconde et réussit à marquer quatre buts. Le président d'un club concurrent qui joue pour une qualification à une compétition africaine s'est d'ailleurs posé la question et a affirmé que ce qui s'est passé n'est pas normal. Pourtant, la LFP était avisée et savait qu'il fallait garder un œil sur ces dernières journées du championnat qui étaient très difficiles, surtout avec les enjeux connus de tous avec les places qualificatives à une compétition africaine et la relégation qui concerne de nombreuses formations qui souhaitent sauver leur peau. Les responsables de la balle ronde nationale se devaient de trouver une solution pour éviter que de telles choses se produisent et mettre des superviseurs pour ces matches. Il y va de la notoriété du football algérien et ce genre de pratiques ne peut que la ternir et ajouter à la détérioration de la situation dans le jeu à onze dans notre pays. La FAF devra prendre des mesures concrètes et préventives pour éviter cela à l'avenir.

A. M.

### USM Harrach

## Laib ne lâchera pas Belkaroui facilement

LE PRÉSIDENT de l'USM Harrach (Ligue 1 algérienne de football), Mohamed Laib, a affirmé que Club Africain (Tunisie) doit mettre le paquet pour pouvoir bénéficier des services du défenseur central, Hicham Belkaroui, précisant qu'il n'y a rien de concret. «La seule proposition qui nous est parvenue est celle du Club Africain. Si nous jugeons que le départ de Belkaroui sera bénéfique pour le club et pour le joueur sur le plan financier, on le cédera, sinon il est bien à l'USMH. Le Club Africain doit mettre le paquet pour avoir Belkaroui», a indiqué à l'APS le premier responsable du club harrachi. Belkaroui (23 ans) a réussi depuis son arrivée à El-Harrach, en provenance de l'ASM Oran, à se mettre en évidence, devenant une pièce

maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur Boualem Charef. «Belkaroui est bien payé à l'USMH, il est aligné au même titre que les autres cadres à l'image du gardien de but Doukha. C'est vrai qu'il veut absolument partir à l'étranger, mais nous aussi, on aura notre mot à dire dans cette transaction, du moment qu'il est encore sous contrat jusqu'en 2015», a ajouté Laib, à propos du joueur qui est forfait pour le reste de la saison en raison d'une blessure à la bouche. Le président de l'USMH a conditionné le départ de Belkaroui, «par l'engagement d'un défenseur central qui correspond au même profil», soulignant que l'avis du coach Charef «sera également pris en considération dans cet éventuel transfert».

### Mohamed Tahmi

## «Lancement de sept centres techniques régionaux en 2014»

LE MINISTRE des Sports, Mohamed Tahmi, a annoncé samedi à Alger le lancement, à partir de 2014, des projets de réalisation de sept centres techniques régionaux et d'un centre national destinés à la prise en charge des footballeurs en herbe et des sélections régionales de cette discipline. «L'Etat va prendre en charge à 100% la réalisation de sept centres techniques de football et un centre national à l'image du centre technique de Sidi-Moussa à Alger, et les mettra à la disposition des clubs professionnels», a indiqué M.Tahmi, lors d'une rencontre tenue à Alger avec les acteurs du mouvement sport national dont des responsables de fédérations et représentants de clubs professionnels et amateurs. Le ministre des Sports a mis en exergue l'engagement des pouvoirs publics à accompagner le football national amateur à travers la forma-

tion, la mise à niveau ainsi que le perfectionnement de l'encadrement technique. A ce titre, le programme d'investissement du secteur va s'enrichir, selon le ministre des Sports, par 11 grands stades de plus de 30 000 places, grands complexes sportifs à Oran, Alger et Constantine, plus de 100 piscines de 25m et 50m, 11 stades d'athlétisme et 180 salles omnisports. Ce programme s'ajoutera également au programme de réhabilitation et de modernisation du parc existant, à l'image de la cité olympique d'Alger et les stades de football d'Annaba et de Blida. «Ces programmes permettront, j'en suis convaincu, à l'Algérie d'accéder au rang d'une grande nation sportive tout comme elle pourra légitimement ambitionner d'accueillir des grands événements sportifs», a-t-il dit.

### Ligue 1 (27<sup>e</sup> journée)

## L'USMA à un point du titre

■ L'USM Alger contraint au nul par le CR Belouizdad (2-2) qui lutte pour son maintien, devra encore attendre jusqu'à mardi pour son sacre de champion d'Algérie de Ligue 1 professionnelle, à l'occasion de la réception du RC Arbaa lors de la 28<sup>e</sup> journée, alors que la bataille fait rage pour la deuxième place entre l'ES Sétif et la JS Kabylie, vainqueurs respectivement du CABBA (4-3) et de l'USMH (2-0).

Par Anouar M.

A trois journées de la fin, les Usmistes comptent neuf points d'avance sur l'ES Sétif et ont besoin d'un point lors du prochain match à domicile face au promu, le RC Arbaa, pour remporter leur 6<sup>e</sup> titre. Contre le CRB dans le derby de la capitale, les hommes de Velud ont réussi à mener jusqu'à l'ultime minute de la partie grâce à un doublé du défenseur Chafai (52, 54) qui répliquait à 1<sup>er</sup> un but de Benchrifia (42). Mais un penalty de «l'ex-usmiste» Mehdi Benaldjia à la 90<sup>e</sup> minute retarde le sacre de l'USMA. En revanche, le CRB engrange un précieux point dans sa lutte pour rester parmi l'élite mais rien n'est encore joué et le plus difficile reste à faire notamment face à la JSMB. De son côté, l'ES Sétif (2<sup>e</sup>) a renversé une situation bien compromise face au CA Bordj Bou-Arréridj dans le derby des Hauts-Plateaux. Menés (3-0) après 52 minutes de jeu, les protégés de Madiou ont inscrit quatre buts en seconde période dont un doublé Oghi (70, 73). Avec cet exploit, les Setifiens conservent leurs trois points d'avance sur la JS Kabylie qui a disposé de l'USM El Harrach (2-0) grâce à un doublé du Camerounais Albert Ebossé, le meilleur artificier du championnat avec 15 réalisations. A l'opposé, l'USMH reste scotchée à la 4<sup>e</sup> place, à six longueurs du podium, à trois journées de l'épilogue. Dans le bas du classement, le MC Oran vainqueur de la lanterne rouge le CRB Ain Fekroun (3-1) a réalisé la meilleure opération de la journée. Les Oranais gagnent deux places au classement et portent à cinq points leur avance sur le premier



Les Rouge et Noir proches de la consécration

relégable, la JSM Béjaïa, qui a battu le CS Constantine (3-1) et reviennent à trois longueurs du CR Belouizdad, premier non relégable. Les trois prochaines jour-

nées s'annoncent passionnantes et indécises pour connaître l'équipe qui accompagnera le CABBA et le CRBA en Ligue 2.

A. M.

### Les clubs de l'Ouest de retour

#### Résultats et classement :

JSK- USMH	2-0
ESS-CABBA	4-3
MCO-CRBAF	3-1
CRB-USMA	2-2
RCA-MCEE	1-1
JSMB-CSC	3-1
ASO- JSS	1-1
MCA- MOB	2-2
	<b>Pts J</b>
1. USM Alger	61 27
2. ES Sétif	52 27
3. JS Kabylie	49 27
4. USM El-Harrach	43 27
5. MC Alger	42 27
— . MC El-Eulma	42 27
7 . RC Arbaâ	40 27
8. CS Constantine	39 27
9 . JS Saoura	37 27
10. ASO Chlef	36 27
11. MC Oran	30 27
12. MO Béjaïa	29 27
13. CR Belouizdad	28 27
14. JSM Béjaïa	25 27
15. CABBA Arréridj	20 27
— . CRB Ain Fekroun	20 27

### Madjid Bougherra

## «Je prendrais le temps pour trancher»

Le capitaine de la sélection algérienne, Madjid Bougherra, qui vient de quitter Lekhwiya après trois ans passés avec le champion du Qatar, a révélé samedi qu'il souhaitait poursuivre sa carrière au Qatar et que la priorité sera donnée aux offres de clubs qataris. «Je souhaite continuer ma carrière au Qatar, et c'est pour cela que ma priorité sera donnée aux clubs qataris l'année prochaine», a déclaré Bougherra au site de la télévision qatarie Al Kass. Le défenseur algérien a indiqué avoir reçu beaucoup

d'offres de clubs arabes et étrangers, et qu'il prendrait tout son temps avant de trancher sur son avenir. «J'ai plusieurs offres émanant de clubs arabes et étrangers. Je ne suis pas pressé. Je prendrai tout mon temps avant de décider de mon avenir. Peut-être que je ferais mon choix après la Coupe du monde 2014 au Brésil», a précisé Bougherra. D'autre part, l'auteur du but qualificatif des Verts au Mondial-2014 a estimé que son départ de Lekhwiya, ne constituait pas une surprise pour lui après la

décision de la direction de ne pas renouveler son contrat. «Je savais qu'une fois mon contrat expiré avec Lekhwiya je quitterai le club. Sincèrement, je ne suis pas triste. J'ai passé d'agréables années avec l'équipe avec laquelle j'ai remporté deux fois le championnat du Qatar et une Coupe du Prince héritier», a-t-il souligné. La direction du club qatari organise ce dimanche une réception en l'honneur du défenseur algérien qui avait rejoint Lekhwiya en août 2011 en provenance des Glasgow Rangers.

### Match amical /Algérie-Arménie 19 joueurs arméniens en stage

Le sélectionneur de l'équipe d'Arménie, Bernard Challandes, a convoqué 19 joueurs professionnels évoluant à l'étranger pour effectuer un stage à partir du 21 mai prochain à Erevan, en vue des prochaines échéances, a indiqué la Fédération arménienne de football (FFA). Parmi les joueurs retenus par le nouveau coach de la sélection arménienne, la star de Borussia Dortmund Henrikh Mkhitaryan ainsi que Norayr Aslanyan (Willem II, Pays-Bas). Pas moins de 8 joueurs sur les 19 convoqués évoluent dans le championnat de la Russie contre un au Pérou. D'autre part, les joueurs qui exercent

dans le championnat d'Arménie de Premier League seront convoqués prochainement, a précisé la FFA sur son site officiel. Le stage des Arméniens débutera le 21 mai prochain au Centre national de football de la Fédération. La sélection arménienne de football prépare ses prochains matchs amicaux dont celui contre l'Algérie prévu le 31 mai à Sion dans le cadre de la préparation des Verts au Mondial-2014. Elle affrontera également l'Allemagne le 6 juin prochain. L'Arménie prépare les éliminatoires du Championnat d'Europe des Nations l'Euro 2016 en France.

### La question du jour

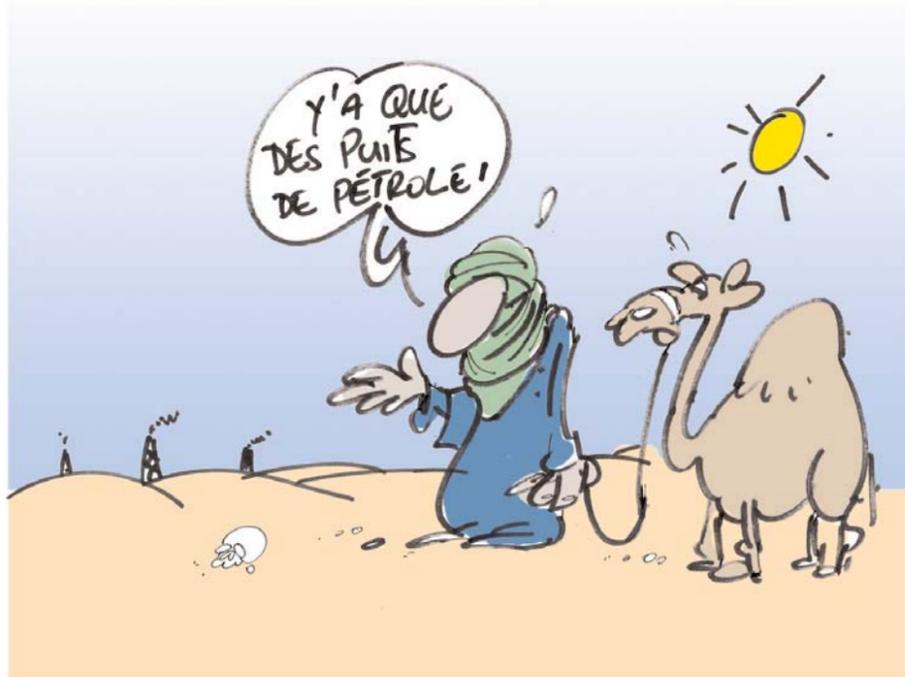
## Quand révision rime avec transition

Par Mohamed Habili

L'année en cours, qui tout de même n'en est qu'à sa moitié, ne se terminera donc pas sans que la révision constitutionnelle ait eu enfin lieu. Certains sont encore plus précis relativement au calendrier : ce projet sera dûment bouclé avant la fin de l'année, croient-ils savoir. En clair, dès la rentrée, soit en septembre soit, au plus tard, en octobre. De sorte qu'il restera assez de temps avant que l'année ne s'achève pour qu'il soit possible d'organiser à la fois un référendum et des législatives anticipées, dans la mesure bien entendu où ce processus débouche sur un texte profondément remanié. Tel serait en effet le cas si la réforme la plus vraisemblable était adoptée, suivant laquelle le Chef du gouvernement n'est plus choisi par le chef de l'Etat mais indirectement par les électeurs, en particulier si ces derniers marquent leur préférence pour une formation politique donnée. Dans ce cas de figure, du reste, ce n'est pas tant de législatives anticipées qu'il conviendrait de parler que de mise en conformité avec la révision constitutionnelle qui se trouverait alors en vigueur. C'est une importante nouvelle règle qui serait introduite, dont il n'est pas aisé de mesurer l'impact d'entrée de jeu. Dans cette hypothèse, tout de même la plus forte parmi toutes celles qui peuvent se présenter à l'esprit, et qui constituerait une indéniable avancée démocratique (après tout, si on révisé la Constitution, c'est parce que dans sa forme actuelle elle ne donne pas entière satisfaction au plan démocratique), et dans la mesure où le parti majoritaire actuel, le FLN, confirme son rôle dominant, ce serait son secrétaire général, Amar Saidani, qui serait appelé à former et diriger le nouveau gouvernement. Ce qui ne veut pas dire que ce gouvernement serait nécessairement issu du seul parti majoritaire. Le problème avec le FLN, c'est qu'en plus d'une direction, il a un président d'honneur, qui n'est autre que le chef de l'Etat. Son secrétaire

général pourrait bien dans ces conditions ne pas voir appliquer à son profit cette disposition constitutionnelle. Autrement dit, le chef de l'Etat, non plus en tant que tel mais en sa qualité de chef de parti, peut désigner qui il veut à la tête du gouvernement, à la charge de ce dernier d'obtenir la confiance de la majorité parlementaire. Certes, il se peut que la révision constitutionnelle n'aille pas jusque-là. Mais alors, ce sera la montagne qui aura accouché d'une souris, à la limite quels que soient les articles remaniés ou introduits s'ils sont tout à fait nouveaux. D'autant qu'il existe un large consensus, le débat à cet égard ayant déjà eu lieu, sur la nécessité de renforcer le rôle du pouvoir législatif par rapport à celui de l'Exécutif, le parti majoritaire étant probablement le plus demandeur de cette réforme. Un gouvernement qui découle de l'Assemblée, et non plus donc de l'arbitraire du prince, dépendra autant du soutien de la majorité qui le porte, que celle-ci soit d'une seule couleur politique ou de plusieurs, que de son allégeance au chef de l'Etat. C'est un gouvernement qui vivra autant dans la crainte d'un vote de défiance que d'une mésintelligence avec le président de la République. Il sera tout le temps contraint de conduire sa barque entre ces deux écueils. Encore ne s'agit-il là, selon toute vraisemblance, que de considérations propres à une phase de transition. Un président de la République qui ne serait pas en même temps le chef de la majorité parlementaire courrait toujours le risque de voir son autorité remise en cause par l'Assemblée. Il ne serait pas sans recours sans doute face à cette situation. En temps normal, la seule menace de la dissolution pourrait ramener l'Assemblée à de meilleurs sentiments à son égard. Mais il pourrait arriver un moment où cette arme de dissuasion se révèle insuffisante. Et alors il faudrait dissoudre. Quoi qu'il en soit, on aurait changé de régime. M. H.

## 46 MIGRANTS NIGÉRIENS MORTS DE SOIF PRÈS D'IN GUEZZAM



Loumis

Djalou@hotmail.com

### Rassemblement devant le siège de la wilaya à Béjaïa

## Colère citoyenne après l'arrêt d'un projet de gaz naturel

■ Après avoir observé deux rassemblements devant le siège de l'APC et la direction des forêts il y a moins d'un mois, des centaines de citoyens d'Ihddadend Oufella, Sidi Boudrahem et Tizi sont revenus à la charge hier.

Par H. Cherfa

Ils ont observé cette fois-ci un rassemblement devant le siège de la wilaya pour «exiger» la relance, voire la poursuite du projet de raccordement au gaz de ville, suspendu après un arrêté des services des forêts. Les manifestants excédés réclamaient «l'annulation de l'arrêt» et l'octroi d'une autorisation pour l'APC afin de poursuivre le raccordement des 20% de maisons restantes du projet. Hier, ils ont interpellé le wali afin d'«intervenir» en personne, estimant que c'est «le seul responsable» pouvant trouver une solution heureuse à leur préoccupa-

tion. Les manifestants ont rappelé avoir galéré et durement lutté auprès des services concernés pour décrocher ce projet et qu'aujourd'hui la direction des forêts conteste, sous prétexte que «les constructions ont été réalisées à l'intérieur du périmètre classé bien public de l'Etat (domaine forestier)». Pour rappel, la Conservation des forêts, par la voix de son responsable, s'est dit prête récemment sur radio Soummam «à concéder l'assiette foncière et plus encore de terrain au profit de l'APC, afin de lui permettre de mener des projets d'équipements publics». Le vice-président de l'APC de Béjaïa, Hakim Zaïdi, nous a

déclaré récemment la même chose. Selon lui, «la Conservation des forêts est prête à céder 40 à 50 ha environ à l'APC pour mener des projets, mais une étude doit être réalisée d'abord». Et d'ajouter : «Cela va permettre de régulariser les constructions illicites qu'on ne peut de toute façon démolir». Notre interlocuteur estime qu'«une solution doit être dégagée rapidement car ce sont nos concitoyens qui sont privés de gaz de ville». Il a par ailleurs rappelé qu'«une commission a été mise sur pied pour surveiller et arrêter toute nouvelle construction sans permis de construire».

H. C.

### 5<sup>e</sup> séminaire national sur les matériaux et environnement

## 200 chercheurs de différentes universités étrangères en conclave

La salle de conférence «INH» de l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès abrite le 5<sup>e</sup> séminaire national sur les matériaux, procédés et environnement. Pour la circonstance, plus de 215 chercheurs, professeurs de différentes universités nationales et étrangères dont Reims, Djibouti, Bordeaux, Québec, participent à cette manifestation. Dans son allocution d'ouverture, la rectrice de l'UMBB, Louisa Cherifi, n'a pas manqué de rappeler les efforts consentis par les chercheurs de la Faculté des sciences de l'ingénieur (FSI), tout en rendant hommage aux étudiants du club scientifique espace du savoir de ladite faculté. Elle a rappelé que le labo-

rotoire de recherche matériaux, procédés, environnement, ex-LMMC, possède un potentiel humain et matériel constitué de 12 équipes de recherche avec un total de 61 enseignants chercheurs, parmi lesquels 32 préparent leur doctorat. Ainsi, le nombre de doctorants inscrits au niveau de notre unité de recherche dépasse les 150 personnes, s'est-elle félicitée.

Par ailleurs, le docteur Irekni Amar, président du comité d'organisation, a indiqué que cette rencontre est un véritable carrefour d'échanges qui permet aux chercheurs universitaires, industriels et équipementiers, de se rencontrer et d'échanger leurs connaissances, leurs expériences et s'informer ainsi des

dernières avancées scientifiques et technologiques dans le domaine. Les objectifs consistent en la valorisation des résultats de la recherche appliquée dans le domaine des matériaux et de l'environnement, à l'encouragement des échanges scientifiques, au rapprochement de la recherche universitaire et celle des centres relevant de la DGRSDT avec des préoccupations industrielles et contribution à l'intégration de l'université algérienne dans le milieu socio-économique. Ils consistent également en des échanges d'expériences et de connaissances et d'information sur l'état d'avancement des travaux de recherche dans le domaine des

matériaux et du développement durable et dégager des cadres de partenariat et consolidation de la collaboration dans le domaine de la recherche et développement, en encourageant des projets en commun initiés par les différents participants et institutions, a expliqué le président du comité d'organisation, Amar Irekni. Il est à rappeler que deux conventions de partenariat entre l'université M'hamed-Bougara de Boumerdès, l'entreprise privée Granitex et l'Association solaire et aéronautique de Boumerdès ont été signées avant l'ouverture des débats.

A.Kichni